

Onze personnalités africaines se prononcent sur l'enlèvement du chef de file de l'opposition malienne : « Le Mali et l'Afrique ont besoin de Soumaïla Cissé ; il serait criminel de l'abandonner »

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

JEUDI 11 JUIN 2020

# 622

# Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Armées sahéliennes  
**Rester digne  
malgré tout**



**Manifestation du 05 juin** : 4000 éléments des forces de l'ordre étaient mobilisés



**Médiation internationale** : Mahmoud Dicko réaffirme aux émissaires l'irréversible position



**LIBÉREZ  
L'HONORABLE  
SOUMAÏLA  
CISSE !**

**ENSEMBLE NOUS POUVONS !**

<b>Une</b>	Armées sahéliennes : Rester digne malgré tout	<b>P.4</b>
<b>Brèves</b>	Situation sociopolitique : Le mouvement du 5 juin 2020 envisage une autre sortie Redéploiement des unités reconstituées au Nord: « Des formations et mesures concrètes seront nécessaires pour renforcer la cohésion », préconise l'ONU Exactions dans les Régions de Mopti et Ségou : Des missions d'enquête déjà sur place IBK entre « démission » et retraite forcée Effondrement d'une mine à Sadiola : 5 morts et 7 blessés enregistrés Soutien aux institutions de la République : La jeunesse de l'EPM dans la rue samedi	<b>P.10</b> <b>P.10</b> <b>P.10</b> <b>P.11</b> <b>P.11</b> <b>P.12</b>
<b>Actualité</b>	Lutte contre le coronavirus : Les femmes de Kati privilégient la sensibilisation DNACPN : 200 millions de F CFA pour prévenir les inondations Technique de remplissage de la fiche BAAC : L'ANASER renforce les capacités des instructeurs et agents de la police Sécurité : Pour l'opérationnalisation de la Force Conjointe du G5-Sahel, besoin d'un financement pérenne Manifestation du 05 juin : 4000 éléments des forces de l'ordre étaient mobilisés	<b>P.14</b> <b>P.15</b> <b>P.16</b> <b>P.17</b> <b>P.19</b>
<b>Politique</b>	Médiation internationale : Mahmoud Dicko réaffirme aux émissaires l'irréversible position Les critiques de l'Imam Mahamoud Dicko à l'adresse d'IBK À prendre ou à laisser ! Onze personnalités africaines se prononcent sur l'enlèvement du chef de file de l'opposition malienne : « Le Mali et l'Afrique ont besoin de Soumaïla Cissé ; il serait criminel de l'abandonner » L'ex-Premier ministre Moussa Mara s'explique à nouveau : "L'Assemblée précédente avait un problème de légitimité, la nôtre est encore en dessous" IBK refuse la dissolution de l'Assemblée Nationale	<b>P.20</b> <b>P.21</b> <b>P.25</b> <b>P.27</b> <b>P.29</b>
<b>Culture &amp; société</b>	Mariam Karim Diarra : "Le monde de la drogue est un monde à part"	<b>P.31</b>
<b>International</b>	Nomination historique aux Etats-Unis : Une haïtiano-américaine de 39 ans devient la 1ère femme Noire à siéger à la Cour Suprême de New Jersey Ghana : tous les services financiers publics désormais centralisés sur une plateforme unique d'e-paiement Après la mort de Pierre Nkurunziza, une période d'incertitudes s'ouvre pour le Burundi	<b>P.32</b> <b>P.33</b> <b>P.33</b>
<b>Sport</b>	Coupe d'Allemagne : Lewandowski libère le Bayern et l'envoie en finale	<b>P.34</b>



## Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations** (AMPI)  
**Siège** : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)  
**Email** : ampikile@gmail.com / malikile@gmail.com  
**Site Web** : www.malikile.com  
**Contacts** : +223 70 44 22 23

- **Redacteur en Chef** : Amadou TALL
- **Rédaction Générale** : Karamoko B. Keïta, Demba SIDIBE (Stagiaire), Moctar Sow, Diala Teny Konaté, Ibrahim Sanogo
- **Gérant** : Moctar Sow
- **Service Commercial** : Youssouf Diarra
- **Secrétariat** : AZIA Bénédicte



## Armées sahéliennes : Rester digne malgré tout

**L**a guerre contre le terrorisme a éprouvé les armées sahéliennes qui, au Burkina Faso, au Mali et au Niger, ont payé un lourd tribut, causant un certain traumatisme chez les militaires qui ont vu des centaines de leurs compagnons d'armes tomber dans des attaques plus meurtrières les unes que les autres. Dans cette guerre contre des ennemis invisibles, les populations civiles sont très souvent prises entre deux feux : celui des armées régulières et celui des terroristes. Abandonnées par les pouvoirs publics, les populations civiles sont à la merci des groupes terroristes qui quadrillent impunément d'immenses étendues de territoires et imposent leurs lois. Pour sauver leurs vies et leurs biens, certaines populations en sont réduites à être des informatrices tantôt des armées nationales tantôt des groupes terroristes. En l'absence des forces de sécurité nationale et face à la multiplication des exactions, d'autres ont choisi le camp des terroristes. Ce sont sur ces dernières que s'abat l'ire des armées nationales en violation du droit international humanitaire. Ces exactions sont dénoncées par Amnesty International dans un communiqué de presse publié hier mercredi, 10 juin 2020. Ce communiqué ne fait que confirmer ce que

d'autres ONG avaient déjà constaté : les armées sahéliennes se livrent, de plus en plus, sous le couvert de la lutte contre le terrorisme, à d'inacceptables exactions sur les populations civiles.

Amnesty International a publié, hier mercredi, un communiqué de presse accablant sur les armées nationales du Burkina Faso, du Mali et du Niger. En effet, l'ONG a documenté de graves violations des droits humains par les armées de ces trois pays sur les populations civiles. Selon le rapport, ce sont, au moins, 200 personnes qui ont été victimes d'exactions graves dont des disparitions forcées et des exécutions sommaires, entre février et avril 2020. Le titre du communiqué de presse est en soi très expressif : « Sahel. Des soldats sèment la terreur et se livrent à des massacres dans des villages sous couvert d'opérations antiterroristes ». Et Amnesty International de poursuivre en ces termes : « Près de 200 personnes, dont des personnes déplacées internes, ont été victimes d'homicides illégaux ou de disparitions forcées entre février et mars 2020.

- Des dizaines de personnes ont été arrêtées arbitrairement, et l'on reste sans nouvelles d'un certain nombre d'entre elles.

- L'impunité et la volonté d'obtenir des « victoires » alimentent les violations au Mali, au Niger et au Burkina Faso ».

L'ONG va plus loin en affirmant : « Au Mali et au Burkina Faso, où la situation est celle d'un conflit armé non international, les homicides délibérés de civils non armés par les forces de sécurité pourraient être constitutifs de crimes de guerre ». Le rapport est particulièrement accablant pour les Forces armées maliennes. En effet, Amnesty International écrit : « Au Mali, l'armée a lancé des opérations de grande ampleur dans les communes de Diabaly et de Dogofry, dans la région de Ségou. Ces opérations ont donné lieu à diverses violations des droits humains à la suite d'attaques de groupes armés contre les forces de sécurité.

Amnesty International a pu confirmer au moins 23 cas d'exécutions extrajudiciaires ou d'autres homicides illégaux et 27 arrestations arbitraires suivies de disparitions forcées aux mains de l'armée malienne dans les communes de Diabaly et de Dogofry, entre le 3 février et le 11 mars 2020.

Le 16 février, à Belidanedji, les forces de sécurité ont procédé à l'exécution extrajudiciaire de cinq personnes, que les villageois ont ensuite enterrées, et à l'arrestation de 18 autres, dont on est sans nouvelles depuis ».

Au total, ce serait 101 civils qui auront été exécutés ou auront disparu entre février et avril 2020 au Mali. L'on se rappelle la sortie médiatique du Président de Tabital Pulaaku, l'ancien Gouverneur de Ségou et ancien Ministre Abou Sow, qui avait attiré l'attention de la communauté nationale et internationale sur le massacre des populations peules au centre du Mali. « Nous avons enregistré de nombreux cas d'exactions dans le Centre. Et ces exactions sont surtout dues à des délits de faciès. Tout Peul rencontré est considéré ipso facto comme un djihadiste et dans le meilleur des cas arrêté et emprisonné et dans le pire des cas sommairement exécuté ». Par exemple dans le village de Massadougou, les forces de défense et de sécurité sont descendues là, elles ont arrêté 21 personnes. Elles ont sommairement exécuté 07 dans le cimetière du village, elles ont emporté les 14 autres dont nous sommes sans nouvelle jusqu'ici », avait déclaré Abou Sow devant la presse malienne et internationale.

Cette situation est malheureusement la même au Burkina Faso et au Niger où Amnesty Inter-



national a documenté des cas similaires imputés aux forces armées burkinabè. En effet, on peut lire dans le communiqué de l'ONG que « 31 habitants de Djibo, dont 10 personnes déplacées, ont été arrêtés et exécutés le 9 avril 2020 par le Groupement des forces antiterroristes (GFAT). Le 20 avril, le gouvernement a reconnu que des exécutions extrajudiciaires avaient eu lieu. Il a déclaré que la Direction de la justice militaire avait été chargée le 10 avril d'enquêter sur ces allégations »

Au Niger, la situation est plus inquiétante encore. C'est ainsi qu'Amnesty International est formel : « Au Niger, 102 habitants de la région de Tillabéri, dans le sud-ouest du pays, ont été arrêtés et soumis à une disparition forcée par l'armée dans le cadre de l'opération Almahou entre le 27 mars et le 2 avril 2020.

Des témoins ont dit à Amnesty International que, entre le 27 et le 29 mars, 48 personnes avaient été arrêtées par des soldats nigériens alors qu'elles se rendaient au marché à Ayorou ou qu'elles en revenaient. Les 54 autres ont été arrêtées par les forces de sécurité dans plusieurs villages le 2 avril.

Cinq témoins interrogés par Amnesty International ont souligné que toutes ces personnes avaient depuis disparu et que de nombreuses fosses communes avaient été découvertes à plusieurs endroits dans le département d'Ayorou. La plupart des habitants de la région n'osaient pas s'aventurer à proximité de ces fosses communes ni demander des nouvelles des victimes de disparitions forcées par crainte de subir à leur tour un sort peu enviable ».

Toutes ces actions ne peuvent être inconnues des autorités politiques, administratives et mi-

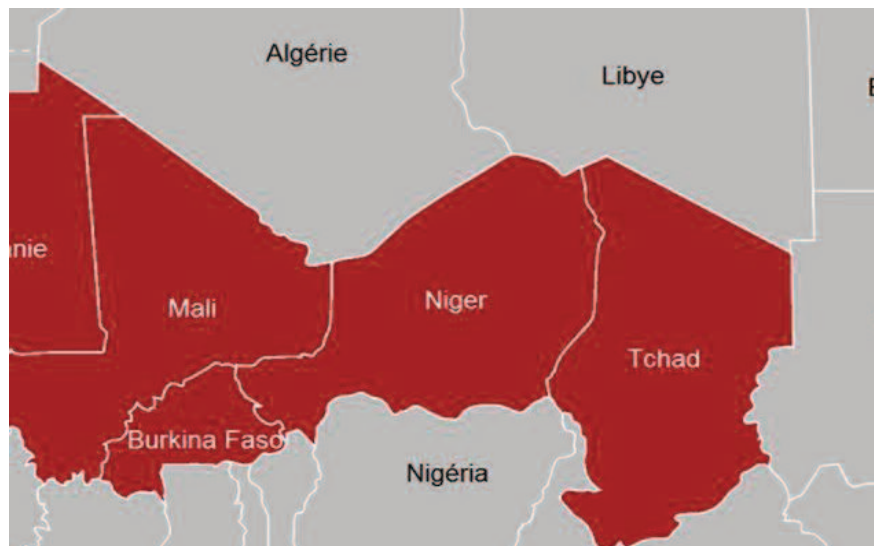
litaires des différents pays concernés car les gouvernements respectifs ont promis d'enquêter sur les exactions commises et de traduire, le cas échéant, les auteurs devant la justice. Cependant la réalité est tout autre. Il sera très difficile, dans le contexte de guerre contre le terrorisme, de s'attaquer aux armées dont des centaines d'hommes ont été tués dans des attaques de camps militaires. Les différents gouvernements du Burkina Faso, du Mali et du Niger ne peuvent courir le risque de démoraliser leurs troupes et de compromettre ainsi les chances de succès contre les terroristes qui infestent tout le Sahel.

Cependant la lutte contre le terrorisme ne peut fournir d'alibi aux militaires pour s'attaquer aux populations civiles désarmées, même si on apportait la preuve de l'implication de certaines d'entre elles aux côtés des terroristes. La lutte contre le terrorisme ne peut s'accommoder de tueries massives, de disparitions forcées de

populations civiles sans porter un coup fatal à la cohésion sociale et l'entente nationale tant recherchées. Si l'armée mettait la main sur des terroristes cachés au sein des populations, elle a le devoir de les mettre à la disposition de la Justice, la seule habilitée à sanctionner. Les exactions des armées sahéliennes sur les populations civiles sont inacceptables et ne devraient pas être tolérées. Surtout si c'est une communauté particulière de part et d'autre de la zone dite des trois frontières qui est systématiquement ciblée.

Si certaines communautés aident les terroristes, c'est parce qu'elles y sont contraintes par ceux-ci sous peine de représailles féroces. Les populations civiles accompagneraient volontiers les armées nationales dans le renseignement si elles se sentaient protégées par celles-ci. Or tel n'est pas le cas. De part et d'autre des trois pays du Sahel, les populations civiles sont abandonnées à leur sort et se résolvent à fuir leurs terres dans un exode qui ne leur offre pas souvent le salut espéré. Il appartient aux autorités politiques et militaires d'assurer la sécurité des personnes et de leurs biens. Et ce n'est point honorable de la part des troupes de s'attaquer à de pauvres populations civiles désarmées qu'elles aient ou non aidé les groupes terroristes. L'état de droit exige aussi qu'on traite humainement toutes les personnes civiles désarmées, au nom du droit international humanitaire. C'est seulement de cette façon que nos forces armées de sécurité grandiront et resteront debout et dignes dans cette lutte difficile et longue contre le terrorisme.

■ Diala Thiény Konaté



## Justice Mali Justice

La première mission de la minusma est de garantir la stabilité et la protection des institutions donc elle ne demandera jamais leur dissolution



Le nord est foutu, le centre est en feu et le sud est pris en otage par une coalition politico islamistes. Que Dieu sauve le Mali.  
Gouvernement du Mali

## COOPERATION MALI-USA

L'USAID apporte au Gouvernement du Mali un appui de plus de 54 milliards de Francs CFA !



Le Ministre des Affaires Étrangères et de la Coopération Internationale, S.EM. Tiébilé DRAMÉ et l'Ambassadeur des États Unis d'Amérique au Mali, S.E.M. Dennis HANKINS ont procédé, ce mardi 09 juin, à la signature du 19ème amendement à l'Accord d'Objectif de Développement entre les deux pays.  
ORTM1

## Bechir Ben le Chérif

Kokê Kallé victime de son ex - épouse  
Depuis quelques jours sur les réseaux sociaux, circulent des informations faisant croire que l'imam Kokê Kallé, un homme de Dieu aurait été surpris dans la grande mosquée en compagnie d'une femme occasionnant ainsi sa destitution à la tête de la grande mosquée sur décision du Patriarche.  
Le mensonge dans l'islam est considéré comme l'un des plus lourds péchés de l'humanité. Ternir l'image de Kokê Kallé paraît la plus absurde des choses car l'homme pour ses proches et connaissances est humble, honnête, un vrai homme de Dieu. Mentir pour obtenir quelque chose semble pire que le demander avec insistance.  
Selon la version des proches de l'imam, c'est après le mariage religieux que l'imam Kallé a découvert des comportements peu honorables de la personne qu'il venait d'épouser. Malgré la médiation, ce dernier a finalement divorcé. Son épouse après quelques temps passés à l'étranger décida de retourner dans la famille Kallé avec des soi-disant enfants qu'elle aurait eu avec Kokê.  
Pendant une année malgré les nombreuses interventions de certains, Kokê Kallé refusa de reconnaître la paternité de ces derniers. Alors la femme jura de nuire à la réputation de l'imam s'il n'acceptait pas ces enfants comme les siens. selon la source, c'est après échec de médiation entre ces deux personnes dont Kokê Kallé que son ex décida de se rendre chez les patriarches dont la gestion de la mosquée revient, pour accuser l'imam d'adultère affirmant aussi qu'elle a eu des enfants avec Kokê Kallé hors mariage.  
Selon certains membres de sa famille, c'était une façon pour cette dernière de piéger Kokê pour prendre sa revanche suite aux multiples tentatives de revenir dans son ancien foyer accompagnée des enfants dont l'imam a catégoriquement refusé la paternité.



Alors qu'une source digne de foi, nous confie que le patriarche chargé de destituer l'imam n'est pas encore saisi de l'affaire. Ce qui porte à croire que les informations jusque là publiées sur les réseaux sociaux sont infondées voir erronées.

A suivre...

Bechir Ben Chérif Haidara



## PINAL

Un peulh et un bôbô entrent dans une boulangerie. Le bôbô vole un croissant et le met rapidement dans sa poche et dit au peulh « t'as vu, la classe » Le peulh lui répond : je vais te montrer qu'il n'y a pas plus fort qu'un peulh...

Il dit à la vendeuse : donner moi un croissant svp, je vais vous faire un tour de magie. Elle lui tend le croissant et le peulh le mange devant elle les yeux dans les yeux.

Impatiente, la vendeuse lui dit : alors, il est où le tour de magie ?

Le peulh lui répond regardez dans la poche du bôbô!!...

## Casimir Apiè Sangala

Tapo-Gate: en 1997, le COPPO avait demandé la démission du Président Konaré et du PM IBK. Les anciens connaissent la suite.



## Bina Sogoba

Réaction du camp présidentiel "" tout est négociable sauf le départ d' IBK""



Hier soir à Fana ; la tête de Bakary Sangaré a été coupée ; c'est le 8 ème cas en 4 ans.

**Ministère de la Santé et des Affaires Sociales**

Communiqué N°100 #MSAS #Covid19

**MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES AFFAIRES SOCIALES**  
**REPUBLICQUE DU MALI**  
 Un Peuple - Un But - Une Foi

SECRETARIAT GÉNÉRAL  
 Institut National de Santé Publique (INSP)

COMMUNIQUE N° 100 DU 10 JUIN 2020  
 DU MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES AFFAIRES SOCIALES SUR LE SUIVI DES ACTIONS DE PRÉVENTION ET DE RIPOSTE À LA MALADIE À CORONAVIRUS.

Le Ministère de la Santé et des Affaires Sociales communique :

Ce jour, 10 juin 2020, sur deux cent quarante-deux (242) échantillons testés, les services de santé ont enregistré quatre-vingt-un (81) nouveaux cas de COVID-19. Par ailleurs, nous notons dix-sept (17) patients guéris et deux (2) décès au cours des dernières vingt-quatre (24) heures.

Région de Kayes	1 cas
- Kayes	1 cas
Région de Koulikoro	1 cas
- Kati	1 cas
- Kataban Coro	1 cas
Région de Ségou	1 cas
- Ségou	1 cas
Région de Tombouctou	45 cas (dont 20 non communautaires)
- Tombouctou	45 cas
- Diré	11 cas
- Bhamou	1 cas
Région de Kidal	1 cas (non communautaire)
- Kidal	1 cas
District de Bamako :	
- Commune II	2 cas (dont 1 étudiant étranger)
- Commune III	32 cas (Tous étudiants étrangers)
- Commune IV	1 cas (étudiant étranger)
- Commune V	4 cas (3 étrangers dont 1 étudiant)

À ce jour, la situation cumulée est de :

- 166\* cas positifs,
- 60 décès dans les centres de prise en charge et 36 dans la communauté,
- 948 guéris.

La recherche continue pour trouver toutes les personnes-contacts.  
 À ce jour, 2210 personnes-contacts font l'objet d'un suivi quotidien.  
 Le Ministère de la Santé et des Affaires Sociales invite les populations à rester sereines et à respecter les mesures de prévention.

Bamako, le 10 juin 2020.  
 Le Coordinateur National du Covid-19  
 Professeur Akory AG IKHANE  
 titulaire de l'Ordre de mérite de la santé

**Awa Sylla**

Munisma, UA, BARKHANE ça fait 78 jours que Soumaila Cissé est kidnappé. Je pense c'est ça qui doit être votre préoccupation.



**Amadou Tall**

DU TIC AU AU TAC! -  
 La séquence dure 8 secondes, pas plus.  
 L'intervieweur pose une question au professeur Clément Mamadou DEMBÉLÉ qui répond en 5 mots.  
 Voici la question :  
 "Nous constatons que si #IBK [président de la République]démisionne, c'est El Hadj l'honorable #MoussaTIMBINÉ [président de l'Assemblée nationale] qui le remplacera".  
 La réponse du professeur et président de la #PCC-Maliko:  
 "Oui, au cas où IBK partirait sans l'Assemblée!"



**Collectif pour la Défense de la République C D R**

POUR TOUS LES MALIENS ÉPRIS DE BONNE GOUVERNANCE ET JUSTICE POUR UN MALI MEILLEUR. Si l'acte de #Dicko est un péché ça c'est chez Dieu là-bas on est encore sur terre donc laissez-nous régler les problèmes d'ici d'abord. Quand Dicko et les religieux sont sortis pour soutenir IBK vous n'avez pas trouvé que c'est un péché hein. C'est maintenant où on veut qu'il démissionne pour incompétence et manque de résultat que vous venez nous emmerder en nous parlant de péché. Ce qui est un péché c'est de voir sa population malmenée, torturée, mourir de faim sans justice où les pauvres sont laissés à eux mêmes pendant que les enfants de riches continuent à étudier dans les écoles privées, l'argent du peuple sert seulement à entretenir un clan et est volé détourné par n'importe qui sans se soucier de la justice. Le pays est à l'abîme. L'argent qui doit servir à équiper l'armée pour nous protéger est détourné, les projets de développement pour l'intérêt général sont rejetés pour pour l'intérêt personnel d'un clan. On nous a doté d'équipements militaires qui restent toujours cloués au sol pour mauvaise qualité, les primes de nos frères militaires au front sont détournées en partie. Nous ne contrôlons qu'1/3 de notre territoire du fait de la gouvernance de president actuel, tous les secteurs clés de développement sont à l'agonie.



Ce qui est plus touchant dans tout ça cest la nomination de certains députés par la cour constitutionnelle, les maliens doivent savoir que la CC est instrumentalisée par IBK et qu'elle n'agit que selon les directives de Celui-ci et si ça continue personne d'autres ne sera au pouvoir que le clan de ibk. Même les élections de 2023 que tout le monde dit d'attendre ne produiront que les résultats décidés et voulus par Ibk tant que cette cour est là et avec la même méthode de désignation de ses membres.

Les maliens au regard de tout cela il faudrait bien qu'il y ait quelqu'un qui sorte pour dénoncer ça pour faire entendre nos écœurements pour montrer à IbK et son clan que le Mali ne leur appartient pas. Cette personne autre fois était l'opposition mais celle ci commence à être désavouée prétextant qu'elle n'agit que pour son intérêt de renverser le régime actuel et s'accaparer du pouvoir. Alors il fallait donc quelqu'un qui vienne d'un autre bord qui a une certaine crédibilité et en qui le peuple croit par ses combats précédents pour la patrie sans être assoiffé du pouvoir. La personne qui a accepté de porter ce chapeau pour le bonheur des maliens est #Mamoud\_Dicko et son mentor le cherif #Bouyé\_Haidara; d'autres personnes étaient mieux placées pour le faire mais ils ont préféré continuer à profiter des privilèges du régime corrompu et laisser les pauvres à eux mêmes, c'est leur choix et nous respectons mais nous n'accepterons jamais qu'ils viennent se mettre en travers de notre chemin.

Pour ceux qui pensent que #Dicko devait rester à la mosquée je leur dis ceci : Dicko est citoyen malien qui a des droits et des devoirs comme tout le monde vis à vis de son pays avant d'être religieux. Ceux qui veulent qu'il se mette à l'écart sont ceux qui veulent tou-

jours continuer à voler à sucer le sang du peuple sans être inquiétés. Ils ont réussi à discréditer l'opposition politique avec laquelle désormais ils n'ont rien à craindre. Mais nous les maliens Dieu nous a fait grâce de nous donner #Dicko. Ce même #Dicko qui a dit je cite " il n'y a rien que ce pouvoir puisse me donner qui puisse me faire taire et fermer les yeux sur la mauvaise gouvernance et les souffrances de nos populations.

#Dicko\_est\_notre\_seul\_espoir. Soutenons le pour ce combat pour un avenir radieux sans corruption où tous les maliens seront vus sur le même pied d'égalité.  
Le Mali mérite mieux



Paul Diarra

**Makan Mary**  
2 min · 🌐

**MOUSSA MARA : "L'apparition des leaders religieux sur la scène politique est due à l'incapacité des hommes politiques. Et ce sont les hommes politiques qui sont allés chercher les leaders religieux dans leurs mosquées".**

Source: Djelib24

RESPECT DU DROIT ET DE LA LIBERTÉ DE MANIFESTER PACIFIQUEMENT SANS TROUBLER L'ORDRE PUBLIC.  
OBSERVANCE RIGOUREUSE DES MESURES ET GESTES BARRIÈRES POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES DE LA COVID 19.

HALTE À L'ESCALADE DE LA VIOLENCE PORTEUSE DE VIOLATIONS ET D'ABUS DES DROITS HUMAINS.

APPEL AU DIALOGUE POUR PRÉSERVER LA PAIX ET LA COHÉSION SOCIALE.

La protection des droits de l'homme est une responsabilité partagée.

REPUBLICQUE DU MALI  
Un Peuple - Un But - Une Foi

COMMISSION NATIONALE  
DES DROITS DE L'HOMME  
CNDH

**COMMUNIQUE N°013-2020-/CNDH-P**

La Commission Nationale des Droits de l'Homme (CNDH) suit avec une attention soutenue l'évolution de la situation sociopolitique du pays. Elle s'est réjouie du respect du droit et de la liberté de manifester pacifiquement, sans troubler l'ordre public, à l'occasion du rassemblement organisé le 5 juin 2020 à l'initiative d'organisations de la société civile et de certains partis politiques. L'Institution Nationale des Droits de l'Homme s'incline devant la mémoire des victimes ayant perdu la vie, lors de la tentative d'évasion, à la maison centrale d'arrêt de Bamako, intervenue le même jour, souhaite prompt rétablissement aux blessés recensés tant parmi les manifestants que les forces de maintien d'ordre en lien avec le rassemblement. Elle Déploire les dégâts matériels enregistrés. De plus, la CNDH est préoccupée par la suite des événements sur la base d'un risque de radicalisation des positions de différents acteurs sociopolitiques.

En conséquence, la CNDH:

- appelle toujours le Gouvernement au respect des droits et libertés constitutionnels de manifester pacifiquement sans troubler l'ordre public;
- invite tout manifestant éventuel à l'observance des gestes et mesures barrières pour se protéger et protéger les autres personnes de la COVID 19;
- demande aux autorités, aux acteurs des différentes manifestations et à toutes les composantes sociales du pays à privilégier la voie du dialogue en vue de préserver un climat sociopolitique apaisé ;
- prévient que l'escalade de violence pourrait engendrer des troubles porteurs de violation ou d'abus des droits de l'homme.

Pour la CNDH la protection des droits de l'homme est une responsabilité partagée.

Bamako, le 10 juin 2020  
Le Président  
Monsieur Abdoulaye BOUARI  
Chercheur de l'Ordre National de l'Étoile

CONTACT : Tél. 00223 20 20 98 21 - BP 1 219 Bamako - Mali  
E-mail : [cndh@droitsdehomme.org](mailto:cndh@droitsdehomme.org) / [cndh@droitsdehomme.org](mailto:cndh@droitsdehomme.org) / Site de la CNDH : Rue 108.1<sup>er</sup> Rue après le palais des sports, Direction Hôtel Radisson GrandDakar ACI 2000

### Forces Armées Maliennes

Actions Civilo Militaires : Les FAMA au secours des populations de Binedama

Le 10 juin 2020, les FAMA ont remis 5 tonnes de riz aux populations de Binedama. Ce village de la commune rurale de Madougou, cercle de Koro, région de Mopti avait été victime d'une attaque terroriste il y a une semaine.

Les vivres ont été remis au représentant des familles victimes, lors d'une cérémonie à Sévaré. Les FAMA achemineront lesdits vivres au village de Binedama.

Coopération : Le Directeur de l'Information et des Relations Publiques des Armées reçoit une délégation de l'EUTM

Dans le cadre de la coopération, une délégation d'officiers et de sous-officiers de communication de la Mission d'Entraînement de l'Union Européenne (EUTM) était à la DIRPA pour une visite de courtoisie et d'échanges sur leur mission. Il s'agit du lieutenant-colonel Ruiz Lima en fin de mission et le commandant Jakub Simicek, son successeur. Venus ce mardi 9 juin 2020 à la DIRPA, l'un pour donner au-revoir et l'autre pour son entrée, chacun d'eux a salué l'effort du Mali pour la recherche de la paix.

Le Directeur de la DIRPA, le colonel-major Diarran Koné a, à son tour, remercié le chef sortant des relations publiques pour tous les efforts qu'il a fait pour la bonne collaboration entre la Direction de l'Infor-



mation et des Relations Publiques des Armées et l'EUTM. Il a invité le nouveau chef à emboîter le pas à son prédécesseur, tout en expliquant que les actions de l'EUTM envers les FAMA sont faites pour la population malienne.

Quant au nouveau chef des relations publiques de l'EUTM, le commandant Jakub Simicek, il s'est dit prêt à relever les défis auxquels, il fera face. Il a promis de veiller sur la bonne coopération entre les FAMA et l'EUTM pour le succès et la réussite des armées au Mali



## Primature du Mali

Obsèques de feu Biramou Sissoko, Gouverneur de la région de Ségou | Place d'armes de Kati | 10 juin 2020.

Le Premier ministre, Chef du Gouvernement, Dr Boubou Cissé, a présidé ce mercredi 10 juin 2020, la cérémonie organisée sur la Place d'Armes de Kati à l'occasion des obsèques de l'Inspecteur général, feu Biramou Sissoko, Gouverneur de la région de Ségou.

« Cher Biramou, nous sommes ici à Kati, très nombreux, pour te dire Adieu! Nous garderons en mémoire, l'image de cet homme qui a su rester affable et très professionnel jusqu'à la fin de ses jours », a déclaré le ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation, M. Boubacar Alpha Bah dans l'oraison funèbre qu'il a prononcée au nom du Gouvernement.

Nous prions pour le repos de l'âme de l'illustre disparu et adressons nos sincères condoléances à la famille endeuillée et à la nation malienne toute entière.

CCRP - Primature



## Bacary Camara



Modibo Sidibé, président des FARE AN KA WULI

Une opposition sérieuse et (très) constructive..

Si les maliens dans leur majorité imputent la responsabilité de plusieurs années de désastre à ces principaux dirigeants, Modibo Sidibé qui aura été ministre pendant une vingtaine d'années, secrétaire général de la présidence, premier ministre n'est sans doute de cet avis et recommandent plutôt aux maliens de bonne foi, de ne pas jeter le bébé avec l'eau du bain, car il y'a eu aussi des avancées indéniables dans certains domaines. Mais comme lors de ses candidatures précédentes, le président des Forces Alternatives pour le Renouveau et l'Emergence (FARE) continue toujours de placer la jeunesse au cœur de son important programme Mali-Horizon 2030, parce que convaincu, que le Mali a plus que jamais besoin d'un nouveau souffle et que sa jeunesse sera aux affaires à l'échéance 2030.

Mon programme disait-il alors à un célèbre confrère, vise surtout à préparer les meilleures conditions possibles pour cette transition générationnelle. L'ampleur de la crise nécessite une stratégie à moyen et long terme. Il s'agit d'identifier les types de croissance qui contribuera à créer de la richesse, à résorber le chômage et à faire face à l'évolution démographique. Pour ce faire, des fondamentaux doivent être mis en place : un édifice institutionnel solide, une administration réformée, une justice efficace, un système de santé rénové, une décentralisation et une structure éducative réadaptée. Tout cela ne peut se faire sans une amélioration des compétences. Nul développement n'est possible sans innovation et nulle croissance sans compétitivité

Le dialogue national inclusif avant la lettre !

En tout cas, le président Modibo Sidibé évoquait déjà cette idée avant la tenue des élections présidentielles de 2013 : « l'une de mes premières actions serait d'organiser un « forum » ouvert à toutes les composantes de la société pour réfléchir ensemble à ce projet. je rêve de ce jour où l'Etat signerait un contrat de performance avec une Assemblée élue et une administration locale autour d'un plan de développement économique impliquant aussi bien la région que la nation. Cela signifierait que nous aurions réussi à réconcilier gouvernants et gouvernés. Pas seulement dans le nord du Mali, mais de Kidal à Kayes et de Tombouctou à Sikasso.

Ministre des Affaires Étrangères entre 1997 et 2002, ce poste très prestigieux a contribué à affirmer sa stature d'homme d'Etat, à étoffer son riche carnet d'adresses et à lui permettre de présider au nom du Mali, le conseil de sécurité des nations unies. Une véritable consécration à l'international.

B.CAMARA/Le phénix.

## Amnesty International Mali



« Semant la terreur dans des villages du Mali, du Niger et du Burkina Faso, des soldats ont tué illégalement ou soumis à des disparitions forcées au moins 199 personnes entre février et avril 2020. »

## Situation sociopolitique : Le mouvement du 5 juin 2020 envisage une autre sortie



La CMAS de l'imam Mahmoud Dicko, le Mouvement «Espoir Mali Koura» et le Front pour la Sauvegarde de la Démocratie (FSD) sont désormais réunis dans un seul mouvement appelé Mouvement du 5 juin-Rassemblement des Forces Patriotiques (M5-RFP). Ses leaders ont animé, le lundi dernier, un point de presse au cours duquel ils ont réitéré leur engagement ferme de faire «démissionner le président de la République et son régime». À cet effet, ils ont annoncé l'organisation d'un autre grand rassemblement dans les jours à venir.

Ce point de presse, animé par Issa Kaou Djim, Cheick Oumar Sissoko et Choguel Kokalla Maïga, fait suite à l'offre de dialogue du gouvernement au collectif d'associations et de partis politiques qui s'est exprimé à travers le rassemblement de vendredi dernier sur la Place de l'Indépendance. Dans un communiqué rendu public samedi dernier, l'exécutif rassure les populations qu'il restera attentif à la satisfaction de leurs préoccupations «légitimes».

À ce jour, le M5-RFP reste insensible à la main tendue du gouvernement. Les animateurs du point de presse ont fait savoir que le Mouvement approchera d'ici ce jeudi d'autres entités de la société civile et grandes personnalités pour leur expliquer le bien-fondé du combat qu'ils mènent. Selon eux, déjà plusieurs organisations ont rejoint leur camp.

**Bembablin DOUMBIA**

## Redéploiement des unités reconstituées au Nord: « Des formations et mesures concrètes seront nécessaires pour renforcer la cohésion », préconise l'ONU



Le redéploiement des Forces de Défense et de Sécurité maliennes reconstituées, l'une des dispositions phares de l'Accord pour la paix, a été abordé dans le rapport du Secrétaire général de l'ONU.

## Exactions dans les Régions de Mopti et Ségou : Des missions d'enquête déjà sur place



Des individus non identifiés ont commis, la semaine dernière, des tueries de masse dans les localités de Binedama et Yangassagou (Région de Mopti) et de Massabougou (Ségou). En effet, 14 personnes ont été assassinées, le 3 juin, dans le village de Yangassagou (Cercle de Douentza). Et le 5 juin, 29 autres civils ont été tués à Binedama (Cercle de Koro). Parmi les victimes, il y a des femmes et des enfants.

Alors que ces crimes n'ont pas été encore élucidés, certaines informations tendancieuses incriminent déjà les FAMA (Forces armées maliennes) en opération dans ces zones. Obligeant ainsi le ministre de la Défense et des Anciens Combattants, le Général de Division Ibrahima Dahirou Dembélé, à rompre le silence. Dans un communiqué publié lundi, l'officier général informe que « des missions d'enquête opérationnelles ont été diligentées dans les différentes localités pour faire toute la lumière sur ces allégations ».

Et demande, par conséquent, aux populations de collaborer avec ces enquêteurs commis à la tâche afin d'élucider les faits. Aussi, le ministre rassure d'ores et déjà qu'à « l'issue des enquêtes, les auteurs de crimes, quels qu'ils soient, seront sanctionnés conformément à la législation en vigueur ». Ibrahima Dahirou Dembélé rappelle que les FAMA sont une armée républicaine, respectueuse des droits de l'Homme et du droit international humanitaire. Et que leurs missions sont et demeurent la défense du territoire et la protection des personnes et leurs biens. « Une noble mission que les FAMA continueront à mener dans le cadre du strict respect des droits de l'Homme et du droit international humanitaire », insiste-t-il dans le communiqué.

Lundi, le gouvernement, à travers un communiqué, avait réagi sur ces mêmes allégations, tout en précisant que les auteurs des crimes commis n'ont pas été « clairement identifiés, même si des sources prétendent qu'ils étaient habillés en tenue de l'armée malienne ». Le gouvernement avait alors « instruit la hiérarchie militaire d'établir les faits » et réitéré sa détermination à « sanctionner toute forme de violation des droits de l'Homme, particulièrement les exécutions extrajudiciaires ».

**Issa DEMBÉLÉ**

Tout en estimant que cette étape est indispensable vers le rétablissement de l'autorité de l'État, il a exhorté chacune des parties à la formation et à des mesures concrètes visant à renforcer la cohésion.

## IBK entre « démission » et retraite forcée



La proposition prôlée à la communauté internationale (CEDEAO, UA, ONU) de dissoudre l'Assemblée Nationale à peine installée et la Cour Constitutionnelle pour aller à de nouvelles législatives financées – et probablement supervisées – par elle-même, n'aurait été faite qu'au seul président de la République, au lendemain de l'exceptionnel rassemblement anti-IBK du vendredi 5 juin 2020.

Quant à la rencontre de deux heures que ces mêmes partenaires du Mali ont eue avec la troika CMAS,- FSD-EMK, le dimanche 7 juin, elle aura surtout été une séance d'exposition des griefs de ce regroupement islamo-politico-social contre « la gestion calamiteuse du pays », sept longues années durant, par IBK et ses promesses proférées le matin pour être oubliées dans l'après-midi.

Qu'importe ! La troika, qui s'est donné lundi l'appellation de « Mouvement du 5 juin – Rassemblement des Forces Patriotiques » (en abrégé M5 – RFP) pour capitaliser la formidable dynamique suscitée contre le pouvoir en place et ratisser le maximum d'adhérents et de sympathisants à sa cause, n'entend pas se contenter de cette proposition, si elle venait à être confirmée et si elle lui était soumise.

Le M5 y voit un moyen sûr de sauver le président de la République d'une posture délicate et de lui permettre de conduire, 36 mois encore, l'at-telage bringuebalant du Mali comme il le fait depuis son avènement à la tête du pays. Chat échaudé craint l'eau froide, dit le proverbe.

Les adversaires politiques d'IBK gardent en mémoire les péripéties de « la main tendue du grand frère à son petit frère », « des dîners nocturnes en tête-à-tête dans le secret du palais de Koulouba », « du dialogue politique national » qui s'est terminé par « un accord politique de gouvernance » dans lequel ils ne se reconnaissent pas. D'où leur mise à l'écart du « gouvernement de mission » actuel.

C'est dire qu'ils ont perdu toute confiance en la parole du président IBK comme ils ont cessé de croire en sa capacité à conduire le bateau Mali des eaux tumultueuses où il se trouve, du fait d'une gouvernance erratique, vers des rivages sereins. D'où leur option clairement affichée lundi, de « continuer la lutte jusqu'à la démission d'IBK et de son régime ».

Il reste donc au troisième président élu de la troisième République à annoncer sa « démission » (auquel cas il sera remplacé par le président de l'Assemblée nationale qui organisera un scrutin présidentiel dans les 40 jours au plus qui suivront), ou à se préparer à ce qu'il y a de pire pour un chef d'Etat : quitter sa charge sous la clameur publique.

Saouti HAIDARA

## Effondrement d'une mine à Sadiola : 5 morts et 7 blessés enregistrés



Les mines artisanales continuent de faire des victimes au Mali. Ce lundi 8 juin 2020, 5 morts et une dizaine des blessés ont été enregistrés suite à l'effondrement d'une mine sur des orpailleurs à Sadiola, de la région de Kayes. L'information est confirmée par les autorités de la cité des rails. Cette mine s'effondre sur des orpailleurs alors qu'un décret ministériel interdit l'orpaillage en cette période hivernale. L'effondrement a eu lieu sur un ancien site qui était exploité par la Société d'exploitation des mines d'or de Sadiola, SEMOS.sa. Ce sont des orpailleurs traditionnels qui opèrent clandestinement dans la zone, soulignent des sources locales. L'incident a eu lieu dans la nuit du lundi dernier aux environs de 22 heures, précise le Commandant de la légion de la gendarmerie de Kayes.

Le bilan du drame est de 5 morts et 7 blessés qui ont été évacués au Centre de santé communautaire de Sadiola. Toutefois cet effondrement de mine n'est pas le premier enregistré dans la zone de Sadiola. En 2018, l'effondrement d'une mine artisanale avait aussi fait plusieurs morts dans la zone. La même année, au moins 17 corps ont été retrouvés suite à l'éboulement d'une mine de Krouketo.

L'incident de lundi dernier intervient dans les mines artisanales à un moment où un décret ministériel qui date du 6 juin 2014 interdit toute activité sur les sites d'orpaillage en période hivernale. Cette interdiction concerne la période du 15 mai au 30 octobre de chaque année. Selon le Lieutenant-colonel Najim, une mission a été dépêchée cette semaine dans les cercles de Kayes et de Keniéba pour l'application de ce décret. A Kangaba, les orpailleurs sont conscients des dangers auxquels ils sont exposés en cette période hivernale. Toutefois ils estiment ne pas avoir d'autres moyens pour subvenir à leurs besoins. Néanmoins des mesures sont prises au niveau de ces sites pour éviter ce genre d'incident, affirme un orpailleur sur le site minier de Balandougou dans le cercle de Kangaba.

Abonnez vous à votre journal numérique

# Malikilé

pour recevoir les dernières informations

## Soutien aux institutions de la République : La jeunesse de l'EPM dans la rue samedi

La jeunesse de l'Alliance Ensemble pour le Mali (J-EPM) projette de faire une marche, le samedi 13 juin prochain, avec l'ensemble des forces vives de la nation pour apporter leur soutien indéfectible au Président de la République et à l'ensemble des institutions de la République. Cette annonce a été faite à l'occasion d'un point de presse animé par Lazare Tembely, Vice-président du J-EPM, le mardi 9 juin dernier, à son siège.

Dès l'entame du point de presse, il a tenu à informer l'opinion nationale et internationale que la jeunesse de l'alliance pour le Mali s'est réunie le lundi dernier autour des questions d'actualités nationales, notamment le décryptage et analyse de l'évolution de la situation socio-politique qui prévaut actuellement au Mali.

La jeunesse de l'EPM, à travers son vice-président, s'est d'abord félicité de l'autorisation accordée par le gouvernement pour la tenue du rassemblement du 05 juin dernier à la Coordination des Mouvements, Associations et Sympathisants de l'imam Mahmoud Dicko (CMAS), au mouvement Espoir Mali Koura (EMK) et au Front pour la Sauvegarde de la Démocratie (FSD), dans le souci du respect des droits garantis par la Constitution.

Toutefois, elle a déploré le fait que quelques individus mal intentionnés se soient dirigés vers le domicile du Président de la République pour porter atteinte à la première institution, un symbole de la nation. De ce fait, elle encourage le gouvernement à poursuivre tous les commanditaires afin de les traduire devant la justice.



Aussi, Lazare Tembely dira que leur regroupement entend être le premier défenseur de la légalité et de la légitimité du Président démocratiquement élu par le peuple malien. La jeunesse de l'alliance "Ensemble pour le Mali" a ensuite recommandé au gouvernement d'engager des pour-parlers avec les initiateurs de la manifestation du 05 juin 2020, d'accélérer la mise en œuvre des recommandations issues du dialogue National Inclusif et de poursuivre les mesures prises pour la lutte contre la covid-19.

Par ailleurs, elle a profité de l'occasion pour informer l'opinion nationale et internationale de l'organisation d'un grand rassemblement, prévu pour le samedi 13 juin prochain, avec l'ensemble des forces vives de la nation, pour apporter leur soutien indéfectible au Président de la République et à l'ensemble des institutions de la République.

Ibrahim Sanogo

**SAER EMPLOI**  
SOCIÉTÉ AFRICAINE D'ÉTUDES ET DE RÉALISATIONS

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Leader des services de Gestion des Ressources Humaines et Paie en Afrique de l'Ouest

OFFICE CENTRAL DE LUTTE  
CONTRE L'ENRICHISSEMENT ILLICITE

==000==

SECRETARIAT GENERAL 

==000==

REPUBLIQUE DU MALI  
*Un Peuple-Un But-Une Foi*

==000==

## COMMUNIQUE

Le Président de l'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI) informe l'opinion nationale et internationale que l'OCLEI a mis en service le **NUMERO VERT 80 00 22 22**. Ce numéro vert permet aux citoyens de disposer d'un mécanisme efficace et rapide de dénonciation de faits présumés d'enrichissement illicite.


Du 9 décembre 2019 au 31 mars 2020, l'OCLEI a reçu plus de **300 appels**. Les faits dénoncés sont en cours de traitement.

Après les investigations, le Conseil de l'OCLEI décidera de la transmission des cas susceptibles de constituer un enrichissement illicite aux juridictions compétentes. La justice décidera de la suite à réserver aux dossiers transmis par l'OCLEI.

Le Président de l'OCLEI remercie tous ceux qui ont déjà bien voulu apporter leur soutien à la lutte contre l'enrichissement illicite.

**Bamako, le 23 avril 2020**



  
**Moumouni GUINDO**  
Chevalier de l'Ordre national



## Lutte contre le coronavirus : Les femmes de Kati privilégient la sensibilisation

Le 10 Juin 2020, la Mairie de Kati a servi de cadre à une séance de campagne de sensibilisation des femmes leaders des associations et ONG du cercle de Kati sur la Covid-19. La cérémonie était placée sous le leadership de Mme la ministre de la Promotion de la Femme de l'Enfant et de la Famille, Dr Aissata Kassa Traoré.

**O**rganisé par le Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille, en partenariat avec Plan International Mali, cette campagne rentre dans le cadre de la prévention et de la lutte contre la maladie à Coronavirus. Elle a pour objectif d'informer et de sensibiliser les femmes afin qu'elles puissent s'approprier les mesures barrières.

Le représentant du Maire de Kati, Bouyé Diallo, s'est réjoui de la tenue de cette campagne de sensibilisation dans sa localité. Il est convaincu que cette activité est d'une importance capitale et que le rôle des femmes est déterminant dans la lutte contre la maladie à coronavirus. Il a invité les femmes à ne ménager aucun effort pour la réussite de cette activité tenue par le Ministère de la Promotion de la Femme de l'Enfant et de la Famille, en partenariat avec Plan International Mali.

« Je remercie les autorités pour cette initiative qui vient à point nommé. Les maliens commencent à ignorer l'existence

de la Covid-19. Ce qui est un danger pour la population. Cette campagne de sensibilisation permettra aux femmes de s'imprégner des risques liés à cette maladie et de respecter les mesures barrières en sauvant des vies », a souligné le Sous-préfet de Kati, Harouna Diarra.

Il a poursuivi en exhortant le Ministère de la Promotion de la Femme de l'Enfant et de la Famille à accentuer la sensibilisation pour diminuer les risques de Covid-19 au Mali.

« Le MPFEF, sous le leadership du chef de département, Dr Aissata Kassa Traoré, avec l'appui des partenaires techniques et financiers, propose de mener certaines activités avec comme objectifs : Informer et sensibiliser les populations en général, mais surtout les femmes et les enfants en particulier sur les mesures barrières ; Doter des organisations de femmes et les enfants de la rue en kits de prévention et de Renforcer la résilience des femmes aux conséquences de la pandémie », a

rappeler le représentant du Ministère de la Promotion de la Femme de l'Enfant et de la Famille, Daniel Coulibaly, chef de cabinet dudit Ministère. Il espère que la rencontre va permettre aux participantes d'observer les mesures barrières.

« J'insiste particulièrement sur le port du masque dans les lieux publics ; ne pas se serrer les mains ; tousser ou éternuer dans son coude ou utiliser un mouchoir à usage unique ; éviter les accolades et les embrassades ; se laver régulièrement les mains au savon et utiliser le gel alcoolique. Comme le dit un adage bien connu : "prévenir vaut mieux que guérir", explique Daniel Coulibaly.

Au nom de Mme Aissata Kassa Traoré, il a invité les participantes à être un relais auprès de leurs communautés et des membres de leurs différentes organisations pour une plus grande appropriation du port du masque dans le cadre du programme présidentiel : Un malien un masque. « Agissons tous contre la propagation du coronavirus ! Adoptons les gestes qui sauvent ! Protégeons-nous et protégeons les autres », a conclu Daniel Coulibaly, chef de cabinet du Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille.

Au cours de la cérémonie, l'invité du jour, Docteur Ismaila Simaga, a rappelé l'importance du respect des mesures barrières. Il a signalé qu'il ne suffit pas de laver les mains, mais de bien les laver. Pour lui, il faut d'abord mouiller les mains avec l'eau avant d'appliquer le savon, de porter les masques dans les lieux publics, mais aussi de s'éloigner souvent des gens pour pouvoir respirer de l'air pur et de respecter les mesures de distanciation (1m). Les femmes ayant pris part à cette activité ont fait part au représentant du Ministère de leurs préoccupations. Les femmes souhaitent avoir des kits de lavage de main, des gels alcooliques. Elles ont aussi souligné l'importance de passer dans les différents marchés de Kati pour distribuer des masques aux commerçants, sans oublier les femmes des villages qu'il faudrait sensibiliser et doter en kits d'hygiène.

La cérémonie a pris fin par une remise symbolique de masques aux femmes leaders, toute chose qui rentre dans le cadre du programme présidentiel : Un malien, un masque.

■ Ibrahim Sanogo

## DNACPN : 200 millions de F CFA pour prévenir les inondations

**P**our contrer les effets néfastes de la saison pluvieuse, la Direction Nationale de l'Assainissement et du Contrôle des Pollutions et des Nuisances (DNACPN) procède au curage, enlèvement et l'évacuation des déchets des collecteurs dans le district de Bamako. Elle a, depuis 2017, initié un projet de drainage des cours d'eau avec le financement de la coopération allemande.

A Bamako, plusieurs habitants sont installés à proximité des rivières et marigots. Certains ont pris la mauvaise habitude de jeter leurs déchets dans les caniveaux et voies de drainage des eaux de ruissellement. D'autres ont construit leurs demeures dans les bas-fonds. « **Chaque année, le gouvernement fait curer les caniveaux et les collecteurs. Cette année, environ 200 millions de F CFA sont débloqués pour cela. Le financement s'effectue une fois dans l'année. La notification d'appel d'offre pour les curages de caniveaux a été déjà lancée pour les entreprises qui doivent postuler pour les six communes de Bamako. Ces entreprises sont déjà identifiées. Ils ont leurs dossiers dans le circuit financier au niveau du trésor** », informe l'Inspecteur Général Ousmane Sidibé, Directeur Général de la DNACPN.

En dehors des travaux de curages des collecteurs, la DNACPN prévient les inondations par la diffusion des messages de sensibilisation à l'endroit des citoyens. « **A travers nos services locaux, nous sensibilisons la population afin qu'ils ne déversent pas de déchets dans les caniveaux. Que les gens eux-mêmes se protègent contre les inondations en adoptant des attitudes saines et prudentes pour permettre à l'Etat de les sécuriser facilement.**

**Qu'ils arrêtent de construire dans les lits des cours d'eau. Les constructions anarchiques dans les lits des cours d'eau qui amènent les problèmes d'inondation. Il y a des citoyens qui attendent juste l'hivernage pour déverser dans les caniveaux tous les objets non nécessaires en se disant qu'ils seront écoulés par la rivière** »,

indique le Directeur.

Le projet de drainage des eaux pluviales qui a été initié par la DNACPN grâce à l'appui de la Coopération Allemande concerne deux grands cours d'eau. Il s'agit du Woyowoyankô à Sébénikoro et de Tienkolen. Le Djafarana-kô a été aussi aménagé, débordé aujourd'hui par des ordures. Le Woyowoyankô mesure 7000 m.

**« Notre partenaire qui est la Coopération allemande a dit que le plan d'action de l'insertion des collecteurs doit être conforme aux normes internationales précisément à ceux des Nations-Unies et**

de la Banque Mondiale, et cela a entraîné un retard des travaux. Un bureau français nommé SLR a été installé le 2 février 2020 au Mali pour la supervision de la réalisation du plan d'action.

**Avec l'aide de SLR l'accord de financement a été finalisé. Ils vont déboursier 20 millions d'euro et l'Etat malien contribuera aussi environ 2 à 3 milliards de franc CFA. Ce grand dossier est aussi un moyen d'éviter les inondations. D'ici 2021, il sera finalisé** », espère le Directeur Général de la DNACPN.

L'Etat débourse, selon la DNACPN, plus de 400 millions de F CFA chaque année pour nettoyer ces « points noirs ». La DNACPN précise que bientôt, des sanctions seront mises en place contre les pollutions et les nuisances.

■ Fatoumata Kané



## Technique de remplissage de la fiche BAAC : L'ANASER renforce les capacités des instructeurs et agents de la police

L'Agence Nationale de la Sécurité Routière (ANASER), soucieuse de la mise à disposition de statistiques fiables et à jour sur les accidents de route, a organisé une session de formation de deux jours sur les techniques de remplissage et d'acheminement des fiches de Bulletin d'Analyse des Accidents Constatés (BAAC). Destinée aux instructeurs et aux agents de la police du District de Bamako, elle s'inscrit dans le cadre du renforcement des capacités des porteurs d'uniforme en matière de sécurité routière.

La cérémonie d'ouverture de cette formation a lieu lundi dernier à l'École Nationale de Police. Présidée par la Directrice Générale de l'ANASER, Diadji Sacko, elle s'est déroulée en présence du Directeur Général Adjoint de la Police Nationale, le Contrôleur Général de police, Moussa Boubacar Mariko.

La fiche BAAC est une feuille recto verso sur laquelle sont consignées les informations relatives à un accident de route, a défini la Directrice Générale de l'ANASER. «Elle sert à orienter les décideurs à prendre des mesures appropriées pour éviter les accidents ou atténuer leurs conséquences.

Son analyse permet de comprendre comment, pourquoi, quand et où a eu lieu un accident de route, les véhicules et les personnes impliqués afin de déterminer les circonstances de l'accident», a détaillé Diadji Sacko.

D'énormes difficultés sont aujourd'hui constatées concernant le renseignement de cette fiche. Il s'agit, entre autres, de la méconnaissance des techniques de collecte et de remplissage par certains porteurs d'uniforme et la remontée timide des fiches remplies jusqu'au niveau de la base de traitement. D'où l'urgence d'une mise à niveau des agents chargés de la constatation des faits en cas d'accidents de route.

Ont participé à cette formation, 10 instructeurs de police, 17 agents issus des différents commissariats de police du District de Bamako. À terme, ce sont 220 participants, tous issus de



la police et de la gendarmerie, qui seront concernés par cette formation qui s'étendra jusqu'au 12 juin sur l'ensemble du territoire national. À la fin de chaque séance, des agents de la protection civile dispenseront une prestation relative aux gestes de premiers secours en cas d'accident.

S'exprimant sur l'intérêt de cette formation pour ses hommes, le Directeur Général Adjoint de la Police Nationale a rappelé que les forces de sécurité qui sont chargées de l'application de la réglementation en matière de sécurité routière renseignent les fiches BAAC en cas d'accident de route. Ces fiches qui doivent fournir des statistiques fiables sur les accidents de la route sont souvent remplies de manière approximative rendant ainsi difficile

leur interprétation, a déploré Moussa Boubacar Mariko.

Des anomalies à la correction de laquelle pourrait contribuer cette formation. En ce sens qu'elle permettra le renforcement des capacités des instructeurs pour une meilleure transmission aux jeunes recrues des techniques appropriées en la matière, a expliqué le directeur général adjoint de la police nationale. Aux agents bénéficiaires des différents commissariats, il dira que cette mise à niveau permettra non seulement d'être efficaces dans le remplissage et l'acheminement des fiches BAAC, mais aussi dans la transmission de ces techniques à leurs collègues.

■ Amadou GUÉGUÉRIÉ



## Sécurité : Pour l'opérationnalisation de la Force Conjointe du G5-Sahel, besoin d'un financement pérenne



Lors de la grande réunion du Conseil de Sécurité, tenue le vendredi 05 juin 2020, sur une initiative française, le ministre mauritanien des Affaires étrangères de la Coopération et des Mauritaniens de l'extérieur, M. Ismail Ould Cheikh Ahmed a fait une déclaration poignante pour la réussite de la mission du G5-sahel. La présidence en exercice étant assurée par son pays, la Mauritanie, Ismail Ould Cheikh Ahmed a tenu un langage de vérité sur la nécessité d'un financement pérenne de la feuille de route de la mission. Tout en se réjouissant de l'intérêt que portent au G5-sahel tous ses partenaires bi et multilatéraux, notamment la France, les USA, l'Allemagne, l'Union européenne, l'Arabie saoudite, les Émirats arabes unis, l'Union afri-

caine et les Nations Unies, grâce auxquels, une première subvention de 100 Millions d'Euros, notamment de l'Union européenne, est en passe d'être totalement engagée, d'après ses propos.

Un soutien qui s'est principalement matérialisé dans le domaine des équipements par la livraison de véhicules de transports de troupes et autres véhicules blindés, de matériels de protection contre les IED, d'équipements de communications, etc. Il ajoute que cet accompagnement se matérialise encore dans le soutien du personnel et des infrastructures des états-majors multinationaux.

Une seconde contribution européenne de 138 millions d'Euros est aussi en cours d'engagement, fait-il savoir. Malgré cela, il demeure un

besoin évident de contributions supplémentaires, bilatérales ou multilatérales, car selon lui, la riposte de la force du G5-sahel est aujourd'hui simultanément engagée sur beaucoup de fronts, sécurité et développement.

C'est pourquoi, il a tenu à rappeler l'objectif de la mission du G5-sahel qui n'est pas seulement la reprise en main militaire du terrain pris par les terroristes, mais aussi, et surtout de faire revenir, dans ces endroits, l'État protecteur, les services publics, l'école, l'hôpital, etc. Un défi qui est titanesque, à ses dires, et les victoires toujours provisoires et réversibles : « **Il nous faut, à nous et à nos alliés, avoir le souffle long, l'endurance de persévérer et la constance pour aboutir** ».

Par ailleurs, il rassure que le terrorisme est

bien possible à vaincre et c'est avec fierté qu'il a rappelé les victoires éclatantes de l'Armée tchadienne contre Boko Haram dans la zone du Lac Tchad, ces derniers temps, grâce auxquelles d'ailleurs, « désormais la peur a changé de camp ».

Le chef de la diplomatie mauritanienne a rappelé dans cette allocution que le G5-Sahel est toujours légitimement demandeur d'une inscription au chapitre VII du Conseil de Sécurité de l'ONU, avant laquelle la détermination collective, les perspectives décrites par la Feuille de route de la Présidence en exercice du G5 Sahel se sont montrées prometteuses.

Dans sa feuille de route, l'action de la Présidence du G5 Sahel vise, dans le domaine de la sécurité et de la défense, le renforcement des capacités opérationnelles de la Force conjointe du G5 Sahel, l'interopérabilité des forces aériennes, l'amélioration des capacités des forces de sécurité intérieure et le renfor-

cement de la présence de l'État dans les zones sensibles.

Sur le volet développement, toujours selon M. Ismail Ould Cheikh Ahmed, l'effort de la Présidence en exercice du G5 Sahel porte essentiellement sur le Programme de développement d'urgence (PDU), le Cadre d'actions prioritaires intégrées (CAPI), l'appui à l'autonomisation des populations, l'emploi des jeunes sahéliens, et le renforcement de l'intégration régionale.

Un développement qui se présente comme un cadre politique, stratégique et opérationnel pertinent, articulé autour des quatre piliers essentiels à savoir la lutte contre le terrorisme, le renforcement des capacités militaires, l'appui au retour de l'État dans les zones de crise et l'aide au développement. En effet, à la lumière de toutes ces initiatives, le ministre-chef de la diplomatie a rappelé que le besoin d'un financement pérenne de cette Force

conjointe reste et constitue un objectif solide pour la Présidence en exercice du G5 Sahel.

C'est dans ce cadre qu'il a tenu à saluer une fois de plus la contribution des Partenaires, multiples dans le registre de la formation, et particulièrement l'Union européenne tout en faisant une mention sur la mission militaire de formation de l'EUTM au Mali qui pourra dorénavant étendre ses actions au Burkina Faso et au Niger.

Selon lui, l'opérationnalisation de la Force conjointe réside dans sa capacité à conduire et mener des opérations sur le terrain : « **Il nous faut tout à la fois "former sur le tas" et dans l'urgence, et nous devons aussi envisager la refonte de nos dispositifs de formation initiale, d'éducation militaire, et d'entraînement dans une perspective de temps de guerre qui se prolonge** ».

■ ISSA DJIGUIBA

**SAMA**  
transfert d'argent

# Transfert d'argent

ECONOMISEZ JUSQU'À  
**40%**  
SUR VOS FRAIS DE  
TRANSFERT D'ARGENT

[www.sama.money](http://www.sama.money)

# Manifestation du 05 juin : 4000 éléments des forces de l'ordre étaient mobilisés

Le dispositif sécuritaire mis en place par le Directeur Régional de la Police, Contrôleur Général Siaka B. Sidibé salué



La manifestation du vendredi 05 juin 2020, organisée par la Coordination des Mouvements, Amis et Sympathisants de l'Imam Mahmoud DICKO (CMAS), le Front pour la Sauvegarde de la Démocratie (FSD) et l'Espoir Mali Koura (EMK), s'est déroulée sans incident majeur, grâce à la promptitude et l'engagement des forces de sécurité mobilisées.

Le dispositif sécuritaire mis en place par le Directeur Régional de la Police du District de Bamako, Contrôleur Général Siaka Bouran SIDIBÉ pour assurer le maintien d'ordre et la sécurité des manifestants a été salué par les plus hautes autorités.

Selon Siaka B. SIDIBE, depuis l'annonce de la dite manifestation, ils ont élaboré un projet de cadre d'ordre de sécurité, qui engageait toutes les forces de sécurité, notamment la Police Nationale, la Gendarmerie, la Garde et la Protection Civile. L'objectif visait à sécuriser les lieux du rassemblement, précisément la Place

de l'Indépendance, ses environnants, les Institutions de la République et les secteurs sensibles de l'Etat.

« Ce qui a motivé la mise en place des piquets d'intervention partout où il y avait un risque de débordement et de désordre. Nous avons alors déployé un effectif d'environ quatre mille (4000) éléments de tous corps confondus mobilisés et une centaine de véhicules et des motos. Malgré le caractère pacifique de l'événement, il y a eu des victimes sous l'effet de la chaleur et la promiscuité des participants. Elles ont vite été secourues par les services de la Protection civile, conformément à notre plan discuté et validé à l'avance » a-t-il déclaré.

Le Directeur Régional de la Police a remercié les organisateurs de la manifestation pour leur collaboration avec les forces. Le Contrôleur Général Siaka B. SIDIBE a déploré le comportement de certains manifestants qui, après le rassemblement parfaitement pacifique et

réussi, se sont dirigés vers le domicile du Président de la République. Il ne s'agissait ni plus ni moins que d'une marche non autorisée. Nul n'ignore que cet itinéraire est une zone militaire sensible et traversant un quartier populaire dont les populations ont droit à leur tranquillité.

« Ces manifestants ont été dispersés à coup de gaz lacrymogènes par les forces de l'ordre. Ils ont montré une résistance et une volonté affichée de nuire à l'ordre public et à la sécurité. A l'issue des échauffourées, il a été dénombré dix-neuf (19) blessés dont quinze (15) membres des forces de sécurité, et quatre (4) côté manifestants ; des dégâts matériels : onze (11) véhicules endommagés et un calciné » a-t-il dit.

Le secret de la réussite de l'événement, selon le Contrôleur Général Siaka Bouran SIDIBÉ, a été l'anticipation et la synergie entre les différentes forces de sécurité, en plus de la collaboration et la bonne communication avec les organisateurs. Le patron de la Police du District de Bamako a rappelé à la population que la principale mission des forces de sécurité est d'assurer la protection des Institutions, en même temps celle des personnes et de leurs biens. Descendu sur le terrain avec les hommes lors de la manifestation, le professionnalisme, la détermination, la clairvoyance et le calme de Siaka B. SIDIBÉ ont permis aux forces de sécurité de bien maîtriser la foule.

Le Directeur Régional de la Police a invité la population à plus de compréhension et de collaboration. « Ce pays nous appartient à tous et personne n'a intérêt que ça brûle. Il faut qu'on se comprenne et qu'on s'écoute entre maliens. Notre volonté n'est pas de faire du mal à la population mais plutôt la protéger. Il faut également comprendre que nos missions ne visent qu'à assurer la protection des personnes et leurs biens ainsi que les Institutions de la République », a expliqué le Directeur Régional de la Police de du District de Bamako.

Il a salué les forces de l'ordre qui, comme un seul homme, ont avec courage et détermination enrayé la peur et l'incertitude au sein de la population. Le Contrôleur Général Siaka B. SIDIBÉ est un cadre compétent, intègre et dévoué au service de son pays qu'il aime tant. Il est en train de mettre sa compétence et son savoir-faire au service de la Police Nationale.

## Médiation internationale : Mahmoud Dicko réaffirme aux émissaires l'irréversible position

La communauté internationale tente de sauver le bateau du président IBK face à la crise sociopolitique qui se profile à l'horizon. Après la marche du 5 juin 2020 dernier, la MINUSMA et la CEDEAO ont appelé les acteurs au dialogue pour une sortie de crise. Pour ce faire, des émissaires ont rencontré ce week-end l'influent Imam, parrain de la CMAS, sur la question.

Au lendemain de cette forte mobilisation populaire, il est sans conteste que le pays se dirige droit vers un lendemain sans issue. Car, a-t-on appris qu'une contre-manifestation est en cours de préparation pour répondre coup pour coup à la Mobilisation faite par le CMAS, le FSD et l'EMK. Alors que lors du meeting, l'imam Mahmoud Dicko mettait en garde le u Président de la République et son gouvernement. Une mise en garde qui sonne comme un avertissement.

"Bilahi, s'il ne respecte pas cet ultimatum, il va regretter amèrement", avertissait l'imam Dicko le vendredi 5 juin à la Place de l'Indépendance. C'est dire ni plus ni moins que s'il ne prend pas garde sur la gouvernance, ils mettront en exécution le plan en marche. Au cas où le président ne réagissait pas favorablement, Mahmoud Dicko et ses amis ne devraient plus rester statiques. Des paroles qui pèsent lourd. C'est pourquoi la communauté internationale est venue en pompier pour sauver ce qui peut l'être.

Le pays est reconnu comme étant fragilisé par la crise multidimensionnelle depuis 2012 où les groupes séparatistes ont pris des armes au nord du pays. C'est ce qui vaut aujourd'hui la démarche de la MINUSMA et de la CEDEAO pour d'abord rencontrer les initiateurs de la manifestation, avec comme chef de file, l'influent homme de Dieu, l'Imam Dicko, pour ten-

ter d'appeler les différents acteurs à la retenue, au calme, mais surtout au dialogue afin de résoudre les problèmes cruciaux qui sont susceptibles de conduire le pays vers des précipices.

De sources bien introduites, des émissaires ont rencontré Dicko et ses amis, et ont appelé l'ensemble des acteurs politiques, religieux et de la société civile à privilégier la discussion de nature à apaiser le climat sociopolitique au moment où la crise sanitaire liée à la pandémie de coronavirus secoue tous les pays du monde, dont le Mali, et met en cause la capacité du pays à faire face à ses obligations. Mais aussi, il a été question pour la communauté internationale d'appeler l'Imam Mahmoud Dicko à surseoir à toute autre manifestation de nature à engendrer une crise. Chose qui semble compliquée, car l'Imam a maintenu sa position ferme.

Selon Kaou N'Djim, lors du point de tenu lundi, Dicko a réaffirmé aux émissaires de la communauté internationale qu'ils ne changeront pas d'objectif : celui de faire partir le président de la République Ibrahim Boubacar Kéita. Et Kaou N'Djim lui-même d'ajouter : « On peut seulement négocier comment organiser son (IBK) départ ». Ce qui fait craindre de grandes tensions dans les prochains jours.

■ Komi





## Les critiques de l'Imam Mahamoud Dicko à l'adresse d'IBK À prendre ou à laisser !

Ils sont certes acerbes, virulents et violents ; mais les propos de l'Imam Dicko à l'adresse d'IBK sont-ils pourtant à ignorer ? S'il a encore souci d'améliorer sa gouvernance, IBK doit accorder une très grande importance à ces critiques retraçant les erreurs et tares de sa gestion après 7 ans de gouvernance chaotique et à quelques encablures de la fin de son mandat. Un bilan avant l'heure comportant de très nombreux enseignements ! Mais des illuminés sont... Enfin ! Nous avons traduit et transcrit pour vous l'entretien réalisé par un confrère de la place avec l'Imam Dicko en question, 24 heures avant la marche du 05 Avril ayant mobilisé des centaines, voire plus d'un million de personnes pour sa réclamation sa démission.

**Mamamoud Dicko : Même pas peur !**

«Je n'ai certes rien dit pour l'instant, mais je parlerai, Inch'Allah. Des rumeurs portent en ce moment sur mon arrestation et incarcération. Aucun mal à cela. Ce qui compte, ce n'est pas l'arrestation d'une personne, mais les motifs de ladite arrestation. Des motifs peuvent être source de disgrâce et de déshonneur pour l'intéressé et les siens (pour lui-même, sa famille, sa communauté, voire son pays). D'autres motifs sont par contre sources de fierté et d'honneur.

Des personnes qui me sont supérieures à plus d'un égard ont été arrêtées. Il s'agit en l'occurrence de descendants du prophète Mahomed (PSL) ; d'autres ont été même tués... Ils ont en outre subi des tortures dont la seule description est pénible. De grands imams et érudits ont également connu un traitement peu enviable. Beaucoup de choses peuvent survenir. Beaucoup de choses !

Plus proche, chez nous au Mali, le cas du très Vénéral Cheick Hamallah s'avère très édifiant ! Si la qualité de Chérif [descendant du Prophète – PSL] était de nature épargner une personne, rien de grave ne serait évidemment arrivé à ce Saint-homme ! Mais il a été arrêté, lui et les siens, déportés et incarcérés durant plusieurs années. Et ses détracteurs sont allés jusqu'à contester ses origines. Mais cela a-t-il permis de mettre un terme au processus et à la qualité de l'homme ? Que non, au contraire ! L'acte (l'arrestation) lui a d'ailleurs donné une plus grande dimension... Bref, ce n'est pas l'arrestation qui compte, mais les motifs !

Au-delà de la religion, il existe sur le continent africain, une parfaite illustration : une personne [Nelson Mandela- ndr] a été arrêtée et incarcérée pendant 27 ans pour être ensuite libérée et célébrée en héros par le monde entier. Les raisons sont simples : elle a été injustement arrêtée ; interpellé pour avoir défendu l'honneur et la dignité. Être donc arrêté pour s'être battu pour sa foi (Dieu), son pays et ses convictions n'a absolument rien d'humiliant...

C'est pour dire aux auteurs de ces rumeurs que je ne suis nullement de ceux-là craignant pour leur arrestation pour pareils motifs. Il n'y a rien de mal à être arrêté pour avoir défendu sa foi

et son pays... comme ce fut justement le cas du Très Vénéré Cheick Hamallah. Les menaces et tentatives d'intimidation nous laissent donc indifférents. Totalement indifférents !

## L'heure est grave et les seuls coupables sont les actuels gouvernants !

S'agissant de la manifestation prévue ce vendredi, nous l'assumons entièrement ! Nous sommes parties prenantes et appelons effectivement au rassemblement ! Un bijou en or, dit-on dans nos terroirs, perdra toute sa valeur et ne vaudra pas mieux que le cuivre s'il n'est porté le jour convenable par son propriétaire. Chaque chose, dans la vie, a son temps et il y a un temps pour toute chose.

Nous avons assez subi et accepté dans ce pays. Il ne nous reste plus qu'à préserver ce droit consistant à défendre nos opinions.

Faut-il accepter d'être privé de ce droit ultime ? Non, on doit parler ! Et, il est quasi impossible d'embellir un mauvais acte avec la parole. Y a-t-il, dans cette gouvernance, une seule action dont-on peut s'enorgueillir et flatter le mérite ? Absolution aucune ! Alors, la manière de dénoncer ces mauvais actes ne saurait non plus être embellie. Il est bien temps qu'on tienne des discours francs et honnêtes. Il est temps en effet temps que l'on se dise certaines vérités. L'heure est vraiment grave !

A l'annonce de la manif en question [de ce vendredi -ndlr], il y a eu de très nombreuses interventions tendancieuses à mon niveau et mettant en garde contre d'éventuels dérapages et effondrements... Mais qui ou quoi donc est à l'origine de ces risques d'affrontement et d'effondrement ? La violation des engagements, de la parole donnée, le non-respect du serment, les tentatives d'humiliation, d'agression... Ce sont tous cela à l'origine des risques en question. Et les seuls coupables ne sont autres que les actuels gouvernants ! C'est bien ce qui arrive dans tout pays où les droits des citoyens sont bafoués. Il n'y a pas de feu sans fumée ! Tout effet a une cause ! La réaction des gens aujourd'hui n'est que la résultante de ces actes [de mauvaise gouvernance].

## «J'étais à Kidal : le Mali était là»

Il est vraiment temps qu'on se dise certaines vérités et que l'on évite les jeux de cache-cache. Voyez-vous, on ne parle même plus de Kidal aujourd'hui ! Il fut un temps où c'était, partout, le sujet à l'ordre du jour ! Mais aujourd'hui, on n'en parle plus parce que tout semble compromis. Je me suis personnellement rendu à Kidal en 2014 où j'ai trouvé sur place, et le gouverneur de la région, et chacun des préfets des différents cercles. Nous avons pris un repas ensemble, et le drapeau malien flottait sur les édifices publics. Etaient présents tous les représentants des services centraux de l'Etat et plus de 400 militaires et policiers [maliens]. Le Mali était là !

Mais la mauvaise gouvernance a tout remis en cause.

Je suis un témoin vivant de ces faits, ce n'est nullement par ouïe dire. J'ai personnellement vécu ces douloureux événements ! Je me souviens encore de ces éléments des forces de l'ordre maliens présents à notre accueil, du Gouverneur de la région (MKAMISSOKO) qui est encore parmi nous en ce monde. C'est la mauvaise gestion de la question qui nous a conduit-là aujourd'hui. Le Mali a par conséquent subi la pire humiliation, la honte, l'ignominie... Le pays n'a jamais auparavant connu ce niveau de déshonneur...

Je rappelle ces faits, juste dans le but de rafraîchir la mémoire collective. La situation s'est véritablement détériorée. Et ce n'est pas de gaieté de cœur qu'on le dit, non ! Imaginez-vous que c'est un président étranger, mauritanien en l'occurrence, qui s'est rendu à Kidal pour les supplier (les combattants kidalois) d'arrêter les hostilités. Le monde entier s'est impliqué pour ce faire. Et le Mali dut courber l'échine à Alger et signer des décisions imposées. Et le comble a été de célébrer ces faits [échec]...

Il faut être réaliste : lorsqu'on perd une guerre suite à une mauvaise gestion comme c'est le cas ici, on en subit les conséquences de plein fouet. Nos problèmes font suite à cet échec dû à son tour à la mauvaise gestion. Aussi, à y voir de très près, y a-t-il un seul point de l'accord [d'Alger] ayant été appliqué plus de cinq ans après sa signature ? Le seul ayant peut-être fait objet de respect, est le cessez-le-feu. Mais plus question de l'appartenance de Kidal au Mali ! Le drapeau malien a cessé d'y flotter, on y entend plus la voix du Mali ! Là-bas, ils sont libres d'entreprendre ce qu'ils

veulent. Le seul présumé représentant de l'Etat malien [Le gouverneur] n'y est responsable de rien. On ne lui adresse même pas la parole à fortiori demandé son avis ou autorisation. A part la présidence des réunions du comité de suivi [de l'accord d'Alger], il n'assume aucune autre responsabilité. Et à la suite de ces travaux [du comité de suivi], les participants se contentent de prendre leurs papiers et de se retirer sans rien lui demander... Et de Kidal, le problème s'est déplacé vers le centre du pays. Il importe de chercher à savoir ce qui se passe ici...

## «Au centre, ils ont incité les populations à s'entre-tuer»

Nous ne pouvons rester les bras croisés face à ces différentes situations, quand bien même il soit désormais de notoriété que la moindre réaction de notre part suscite des accusations fantaisistes. L'on est en effet systématiquement accusé de combattants [jihadistes] à la première tentative d'opposition à la destruction et l'effondrement du pays... Au centre du pays, ils ont incité les populations à s'entre-tuer sans qu'elles sachent ce qui se passe véritablement. Et personne ne cherche à savoir ce qui s'y passe réellement !

Wallaye ceux qui s'entre-tuent aujourd'hui ignorent les raisons du conflit qui les oppose. Et les gouvernants assistent paisiblement aux atrocités. Et chaque jour apporte son lot de cruautés.

Et dans cette veine, l'on commet la grave erreur de nommer-là un Haut représentant de l'Etat. Ce, dans un pays où existent déjà un ministre de la réconciliation, un autre ministre de l'administration [territoriale], des gouverneurs de régions, des préfets. Bref, l'Etat ainsi que ses autres composantes sont déjà présents.

Autant dire qu'il existe sur place des mécanismes pour rassembler et réconcilier les gens en conflit. Mais le président [de la République] se permet de nommer un haut représentant comme s'il s'agissait d'une autre entité. Le voilà donc qui consacre la participation du pays en nommant successivement un représentant au Nord, au centre, comme si le pays était divisé en trois entités... C'est avec un pincement de cœur que je le dis et le maintien : le président [de la République] pose en ce moment des actes de scission et d'effondrement

du pays.

On ne gouverne pas un pays en opposant les gens les uns contre les autres : les familles, les communautés, les terroirs, les religieux, les porteurs d'uniformes [éléments des forces de l'ordre, entre autres... Et prétendre faire sortir le pays du gouffre ! Quelle prétention ? C'est pourtant bien ce que fait en ce moment le président de la République. C'est la stricte vérité. Voici le véritable problème auquel nous sommes aujourd'hui confrontés au Mali.

## «Ils nous ont divisés»

Rien n'est évidemment possible sans la paix et la cohésion... Ils ont opposé tout le monde et du coup, fragilisé et bafoué le pays, en commençant par les religieux. Ils ont en effet pris l'habitude de nous opposer nous les religieux, en entretenant la discorde et la zizanie, arguant çà et là avoir remis à celui-ci ou à celui-là un tel montant en millions de francs CFA, entre autres bienfaits. Toute chose, à leurs dires, expliquant différentes réactions de la part des uns et des autres.

Nous avons, nous aussi, tous les enregistrements des propos par eux tenus en notre présence. Nous avons fait comme eux. C'est cela leur méthode de gouvernance : opposer des personnes vivant auparavant dans l'entente et la concorde !

C'est vraiment grave ! Evidemment, cette méthode est détestable et ne saurait aider à construire un pays, y vivre en paix ! Il est vraiment temps que l'on se dise ces vérités. Se peut-il qu'il y ait un mal en cela ? Doit-on continuer à saupoudrer le mensonge et entretenir l'hypocrisie ? Le pays est en train de se rétrécir. Et il ne reste plus qu'une portion congrue [Bamako et environs] où les gens sont libres d'aller, de venir et de gagner leur vie. Toute chose de nature à obscurcir les vues et donnant faussement l'impression que tout va comme dans le meilleur des mondes. La réalité est toute autre dans le reste du pays

## «Nous ne sommes pas un peuple qui accepte la résignation et la soumission. Non ! »

Voyez-vous ? Nul ne peut parler ou émettre un avis contraire aujourd'hui sous ce régime sans être attaqué et vilipendé ! Et suite à l'échec de toutes ces méthodes et tentatives de dissua-

sion, l'on en vient, à l'heure actuelle à celle forte, la répression consistant aux enlèvements et kidnappings des personnes gênantes dans le but de faire taire toute opposition. Inacceptable ! Je l'ai dit et je le répète : notre peuple n'est pas un peuple soumis. Nous ne sommes pas un peuple qui accepte la résignation et la soumission. Non ! Ce n'est pas cela le Mali ! Mais eux croient fermement que c'est le cas. N'ont-ils pas l'habitude de dire [leur slogan] que tout acte d'opposition et de refus de la part du Malien est la résultante de la pauvreté et de la faim et que la seule façon de le circonscire est de mettre fin à cette privation en termes de nourriture ? Ainsi pensent-ils ! Point d'honneur et de dignité, à les en croire ! Comment peut-on soumettre un peuple à un tel déshonneur et à une telle prise d'otage ? Faire main-basse sur les ressources et mettre le grappin sur le pays, enrayant toute opposition et vouloir s'imposer à tous ! Quand même ! Ce sont eux qui disposent en effet de toutes ressources et opportunités du pays. Nul autre n'y a accès ! Et toute personne refusant de se soumettre à ce diktat est assimilée à un affamé à la quête d'une hypothétique pitance. Doit-on réduire un peuple à çà ?

Je le dis haut et fort : Nous croyions auparavant en l'homme, Ibrahim Boubacar Keïta, ce président que nous avons tous élu au regard de son sens de l'honneur, de sa dignité, de sa droiture [KANKELENTIGUI]... Raisons pour lesquelles nous l'avions justement choisi... Dieu a voulu qu'il en soit ainsi !

C'est lui, Ibrahim Boubacar Keïta qui, dans la Grande Mosquée de Bamako, devant les caméras des télévisions et de nombreux témoins, a levé la main aux cieux et dit : « vous érudits, je vous tiendrai griefs le jour où vous vous abstenrez de me rappeler mes éventuels erreurs et errements. Je ne vous pardonnerai jamais votre silence ».

## Il ne supporte pas les critiques

Il nous a certes mis à l'aise ce jour-ci. Mais quand bien même, il n'aurait tenu ces propos devant nous, nous n'aurions été nullement gênés de lui dire nos vérités.

Et contrairement à ce qu'il a dit, mes propos du 29 Février [2020] portant sur l'affaire des «blindés en cartons» susciteront leur colère au point de d'inciter la justice à nous interpeller et à nous arrêter éventuellement. C'est

ainsi que le procureur a décidé de me convoquer aux fins d'un interrogatoire.

Un plan était minutieusement préparé : une fois sur place, je devrais être arrêté et conduit au Camp I de la Gendarmerie. J'avais reçu toutes les informations, mais pas question de me dérober ou de fuir ! Qu'ils fassent donc comme bon leur semble ! C'est dire en tout état de cause, que les propos qu'il a tenu dans la mosquée et prenant Dieu à témoin, sont dénués de toute sincérité. Autrement, il ne m'aurait pas fait interpeller par la justice. Qu'ai-je donc fait ? Qu'ai-je donc fait ? Qu'ils le disent ! Pour avoir parlé ?

Ce n'est pourtant pas la première fois que je parle. J'ai parlé sous Moussa Traoré, sous Alpha [Oumar Konaré], sous ATT ! Ce n'est pas la première fois que je parle. Seulement, ils venaient là de montrer leur vrai visage : faire taire toute opposition et leur laisser les mains libres ! A se demander alors pour quelles raisons il eut cette lutte pour l'avènement démocratique.

## Qu'il se remémore donc ses propres critiques contre ATT

Aujourd'hui, tous les droits sont bafoués, y compris le droit d'expression ! Comment est-ce possible ? A-t-il oublié ses promesses ? En 2008 à Ségou, il a tenu un discours dont on détient les extraits. En sa qualité de président élu, il a, ce jour, tenu des propos aujourd'hui considérés comme un crime de lèse-majesté parce que venant de la bouche d'autres personnes. S'adressant à ATT, un président démocratiquement élu, il a dit : «quand on ne peut pas et quand on n'est pas capable, on dégage ! Il a échoué ! Il est incompétent ! Plus d'école, plus de ceci, plus de cela».

Il [IBK] doit aujourd'hui se remémorer ces propos. On est en droit de lui tenir les mêmes remarques. Il a échoué... [et doit donc dégager-ndlr]. Quel mal y a-t-il à dire cela ? Pourquoi donc arrêter, kidnapper les gens ? [...] Je dis et je le répète : le peuple va s'assumer ! Que cela plaise ou non ! Que le peuple s'assume équivalut, à leur entendement, à chasser IBK du pouvoir, à vouloir ceci ou cela ! Voyons ! Le Peuple a droit de dire ce qu'il ressent et ce qu'il veut !

## Si tu refuses d'accorder la parole au peuple, il l'arrachera

J'ignore s'il s'en souvient encore. A la faveur d'une rencontre à Koulouba je lui ai dit ceci : « président, si tu refuses de donner la parole à ton peuple et qu'il soit contraint de l'arracher lui-même, cela ne serait nullement de bon augure ». Je le lui ai bien dit ! Mais ce peuple est sage. Il ne commettra le moindre acte susceptible de déshonorer le pays. Ce sera dans la dignité, l'honneur et dans le respect mutuel. Et nous restons convaincus que l'on parviendra à des fins utiles...

L'appel s'adresse à tous et à toutes. En premier lieu aux commerçants siégeant dans les différents marchés de la capitale et aux opérateurs économiques, lesquels constituent aujourd'hui les piliers du pays. Notre souhait est qu'il n'y est point de marché ce vendredi. Qu'ils se rendent au lieu de rencontre où j'officierai personnellement la prière collective de ce vendredi, Inch'Allah ! Que les autorités sachent que cette sortie n'est nullement une défiance, mais un droit d'expression et une juste mesure. S'ils décident de s'opposer à cela, alors nous ne serons pas responsables de ce qui adviendra.

Pas question de renoncer ! C'est Dieu qui décide de tout ! Inch'Allah, Inch'Allah, Inch'Allah ! D'ores et déjà, j'ai informé celui qui devrait l'être en premier lieu [Le Chérif de Nioro – ndlr]. Tout monde doit se sentir concerné. Tout le monde sans exception ! Je n'oublie nullement les familles fondatrices de Bamako ! Qu'elles reçoivent-là l'expression de tous nos respects. Inch'Allah, par la Volonté et la grâce de Dieu, nous y seront et tout se passera bien ! Nulle volonté de notre part de brûler, de casser ou de le dévoyer.

C'est d'ailleurs la mauvaise gouvernance qui constitue un acte de démesure et de dévoiement à l'origine de tous les maux.

La manifestation ne concerne pas que les seuls habitants de Bamako. Sont concernés, ceux de Kayes, Sikasso, Koulikoro, Ségou, Mopti, Tombouctou, Gao, Kidal, Ménaka, tout le Mali... Que tous ceux en mesure d'effectuer le déplacement se rendent ici à Bamako...

Afin que tout le monde sache que nous ne sommes pas un peuple résigné, se laissant trimballer et à l'écoute des sirènes. Doit-on continuer à vivre dans un pays où l'école n'existe plus, où l'économie est paralysée, où l'armée est en proie à des crises... Doit rester inactif jusqu'au jour où tout sera fini ? Ceux auxquels nous sommes aujourd'hui opposés ne sont autres que nos parents, voisins, amis et concitoyens... des personnes en qui nous avons, de bonne foi, accordé notre confiance mais qui ont aujourd'hui, atteint leurs limites.

## Le Chérif a un cas sur la conscience

Voyez donc le Chérif de Nioro ! A peine si l'on ne l'accuse de trop parler. C'est normal qu'il parle parce qu'il est aujourd'hui confronté à un cas de conscience, pour avoir contribué à l'élection d'IBK devenu aujourd'hui, la grande déception. Il ne peut ne pas parler. Il ne s'agit nullement pour lui de dénigrer ou de diffamer pour le plaisir. Il n'en a nul besoin. Il a tout simplement un cas sur la conscience ! C'est bien ce qu'il m'a dit.

C'est nous qui avons, en effet appelé les Maliens de tous bords et de toutes tendances à porter IBK au pouvoir. Nous croyions en lui. Nous l'avions désigné et soutenu par conséquent. Et voilà le résultat. Inconcevable et inacceptable pour le Chérif de Nioro. Se taire, équivaldrait pour lui à un acte de trahison. C'est ce cas de conscience qui l'empêche de

se taire. Il parle donc chaque vendredi pour libérer sa conscience. Une manière aussi pour lui de dire au peuple malien qu'il s'est trompé d'homme !

Nous ne pouvons restés-là à ne rien dire et à ne rien faire. Qu'allons-nous dire à Dieu en fin de compte. C'est notre silence qui serait plutôt préjudiciable. Dois-je me taire en acceptant éventuellement les cadeaux et autres présents pendant que le peuple souffre dans sa chair ? Non ! J'assumerai mes responsabilités ! Je ne saurai avoir peur !

Je sais qu'ils entretiennent en ce moment des personnes qui animent les réseaux sociaux pour me vilipender. De propos de nature à effaroucher les miens ! Mais j'appelle ceux-ci au calme !

Il s'agit d'honorer la confiance que nous vouent les gens. J'ai l'habitude de le dire : je n'ai pas confiance en toi vaut mieux que de perdre une confiance préalablement acquise. C'est mon principe ! Je n'ai donné ni argent ni or à ceux qui m'ont accordé leur confiance. Je n'ai rien non plus à leur donner ! La confiance mutuelle me suffit ! C'est Dieu qui est pourvoyeur de toutes choses.

Ils [ceux du régime en place] prétendent que j'ai un agenda politique, des intentions présidentielles, etc. C'est oublier que c'est Dieu qui donne le pouvoir. Il l'accorde et le retire à qui Il veut.

Une chose est sûre : les tentatives d'intimidation, les menaces et insultes ne nous empêcheront pas d'entreprendre et de mener à bien les missions qui nous sont assignées. Inch'Allah ! [...]

■ **Propos traduits et transcrits par B.S. Diarra.**





# Onze personnalités africaines se prononcent sur l'enlèvement du chef de file de l'opposition malienne : « Le Mali et l'Afrique ont besoin de Soumaila Cissé ; il serait criminel de l'abandonner »

Dans une tribune publiée dans le magazine « Jeune Afrique » onze personnalités, dont deux anciens Premiers ministres du Burkina Faso et du Sénégal, ont appelé à « tout faire pour obtenir la libération » de l'honorable Soumaila Cissé, chef de file de l'opposition malienne.



**S**oumaila Cissé est un ami et nous sommes tous très inquiets. Le 25 mars dernier, le chef de file de l'opposition au Mali, candidat ayant participé à trois reprises au second tour des élections présidentielles de 2002, 2013 et 2018, a été enlevé par un groupe d'hommes armés alors qu'il faisait campagne pour les élections législatives dans sa circonscription de Niafunké, après que le gouvernement ait assuré que la sécurité du scrutin était assurée sur l'ensemble du territoire. Sa voiture a été mitraillée sans sommation. Son garde du corps tué. Des collaborateurs blessés. Tous ont été libérés,

mais sans pouvoir donner de nouvelles de notre ami, isolé dès son kidnapping.

La mise à l'écart et le silence du président de l'URD constituent un grave préjudice pour le pays, profondément meurtri par les violences depuis plusieurs années. Le sort du Mali est étroitement lié à celui de Soumaila Cissé. Il est vain de croire que ce pays pourrait retrouver la paix, la stabilité et la sécurité avec le chef de file de l'opposition retenu par un groupe armé, et donc incapable de peser dans les décisions et de contribuer activement à un élan national nécessairement inclusif.

## Homme d'État

Soumaila Cissé est de la trempe d'un homme d'État. Son parcours l'atteste. Sa prise en otage n'en est que plus insupportable. La plupart d'entre nous le connaissons depuis les années 1980, lorsque le jeune Soumaila occupait déjà un poste à haute responsabilité à la Compagnie malienne pour le développement du textile (CMDT), la plus grande entreprise malienne. Parmi les programmes dits « cotonniers » lancés avec succès dans une demi-douzaine de pays d'Afrique de l'Ouest durant ces années, seul le programme malien a bé-

néficié de financements de la Banque mondiale, séduite par cet homme à la fois charismatique, dynamique et très sérieux.

Nous l'avons tous retrouvé, de 1993 à 2000, lorsqu'il a été un ministre des Finances efficace, puis ministre de l'Équipement, l'Aménagement du territoire, l'Environnement et l'Urbanisme dans une période pourtant particulièrement difficile.

Durant sa brillante carrière à la tête de la Commission de l'UEMOA de 2004 à 2011, une institution qu'il a dynamisée, notre amitié s'est renforcée. Un ami pour lequel nous avons la plus grande estime, non seulement professionnelle, mais aussi parce que nous avons découvert sa simplicité, sa sincérité, son humanité, sa rigueur, son sens de l'État et du devoir, et aussi son profond amour pour son pays et le continent.

Nous avons déjà eu peur pour sa vie en 2012, lorsqu'il fut agressé lors du coup d'État qui a renversé le président Amadou Toumani Touré, laissé pour mort, et qu'il dût passer plusieurs mois à l'hôpital. Au fil des ans, nous avons également rencontré et apprécié sa famille unie, et avons aujourd'hui une pensée pour son épouse et ses quatre enfants saisis par l'ab-

sence et l'angoisse.

## C'est plus que son sort qui est en jeu

Nous pouvons également témoigner que Soumaïla incarne ce qu'il y a de meilleur dans la méritocratie et la promotion par l'école et le travail, ayant été sélectionné comme l'un des plus brillants étudiants de l'Université de Dakar et bénéficiaire à ce titre d'une bourse pour poursuivre ses études en France où il termina major de sa promotion à l'Institut des Sciences de l'ingénieur de Montpellier. Son début de carrière en France est également impressionnant : IBM, Pechiney, Thomson..., avant de rentrer au pays pour le servir.

Ce parcours exemplaire doit inciter chacun à tout faire pour obtenir sa libération. Le Mali et l'Afrique ont besoin de Soumaïla Cissé ; il serait criminel de l'abandonner. C'est bien plus que son sort qui est en jeu. C'est la vie publique du Mali, son processus démocratique, le fonctionnement de l'État et l'avenir d'un pays qui a tant besoin de dirigeants de son calibre.

Plus de deux mois se sont écoulés depuis son

enlèvement. Depuis, aucune preuve de vie, pas de revendication, aucun élément probant sur des négociations avec des ravisseurs non identifiés, et un pouvoir à Bamako totalement silencieux. Alors oui, nous avons peur pour notre ami « Soumi » que ses partisans appellent « Soumi Champion ». Soumi est un champion, mais il a 71 ans et vit sous insuline. Nul ne sait s'il a accès à des médicaments. La chaleur au nord Mali est écrasante en cette période. Solennellement, nous demandons donc à tous ceux qui peuvent agir pour obtenir la libération du Président Soumaïla Cissé de le faire, sans délai, au Mali et au-delà. Nous ne leur demandons pas de tout dire évidemment, cela va de soi, mais d'au moins exprimer de la compassion et leur engagement. Nous demandons également aux autorités maliennes d'en faire autant. Nous savons très bien que cela ne suffira pas pour que Soumaïla retrouve les siens. Mais cette mobilisation serait une contribution déterminante pour reconforter les proches de Soumaïla Cissé, peut-être peser sur les ravisseurs mais aussi renforcer la détermination de ceux qui aideront à sa libération.

## Cet appel est cosigné par :

**TertiusZongo, ancien Premier ministre du Burkina Faso**

**Mamadou Lamine Loum, ancien Premier ministre du Sénégal**

**Theodore Ahlers, ancien directeur régional à la Banque mondiale**

**Jean-Louis Sarbib, ancien premier vice-président de la Banque mondiale**

**Me Demba Traoré, secrétaire à la communication de l'URD**

**Hasan Tuluy, ancien vice-président de la Banque mondiale**

**Jean-Michel Debrat, ancien directeur général adjoint de l'Agence française de développement (AFD)**

**Jean-Marc Gravellini, ancien directeur exécutif des opérations à l'Agence française de développement (AFD)**

**Serge Michailof, ancien directeur exécutif des opérations à l'Agence française de développement (AFD)**

**Jean-Michel Severino, ancien directeur général de l'Agence française de développement (AFD)**

**Philippe Perdrix, associé de l'agence 35°Nord**

**WESTERN  
UNION**

**WU** SM

**MONEY TRANSFER**

# L'ex-Premier ministre Moussa Mara s'explique à nouveau : "L'Assemblée précédente avait un problème de légitimité, la nôtre est encore en dessous"

**M**oussa Mara Président du parti Yé-léma, ancien maire de Commune IV, ancien ministre et ancien Premier ministre, non moins député élu en Commune IV du District de Bamako, s'exprime sur la situation du pays. Entretien.

**Mali-Tribune :** Avant la session inaugurale de la toute nouvelle Assemblée nationale, vous et vos collègues députés avez fait le point de vos biens. Pourquoi?

**Moussa Mara :** C'est seulement pour participer au retour de la confiance entre la base

et le sommet. Vous savez, le principal problème des Maliens est qu'ils n'ont pas confiance en leurs élus, en leurs responsables. Ils pensent que nos élus sont là pour remplir leurs poches. Et la meilleure manière de prouver que vous n'êtes pas venus pour remplir vos poches, c'est de leur présenter vos biens. C'est la raison pour laquelle, nous, depuis que nous sommes maires et autres, nous déclarons nos patrimoines bien que la loi ne nous l'impose pas. Nous actualisons régulièrement ce patrimoine pour que les gens voient que la responsabilité ne nous enrichie pas.

**Mali-Tribune :** Pensez-vous que la nou-

velle Assemblée nationale pourra relever les défis auxquels fait face le pays ?

**M.M :** Aujourd'hui très sincèrement, je ne suis pas optimiste. L'Assemblée à laquelle j'appartiens a été élue dans les conditions sanitaires difficiles avec un taux de participation qui n'a pas été à la hauteur notamment à Bamako. Cette Assemblée a été élue avec une intervention désastreuse de la Cour constitutionnelle. Vous avez des députés qui ont été plus nommés qu'élus dont le président de l'Assemblée nationale d'ailleurs. Donc l'Assemblée a commencé dans des conditions de légitimité qui sont très faibles. L'Assemblée précédente avait un problème de légitimité la nôtre est encore en dessous, en terme de légitimité.

Nous sommes enclins à penser que ça risque d'être encore plus difficile pour nous que la précédente législature. C'est la première fois que nous voyons que l'Assemblée elle-même décide de limiter ses propres pouvoirs. Le règlement intérieur dit qu'un député ne peut plus interpeller le gouvernement. Le pouvoir de l'Assemblée, c'est le contrôle de l'action du gouvernement, c'est de montrer que nous sommes indépendants du gouvernement. Si un député ne peut plus le faire sans l'opinion de l'Assemblée, alors qu'on sait que la majorité de l'Assemblée est proche du pouvoir, ça veut



dire que l'Assemblée décide elle-même de limiter ses propres pouvoirs. Donc, moi je ne suis pas du tout optimiste. Maintenant on verra ce qui se passera.

**Mali-Tribune : La bataille sera rude avec la réforme de la nouvelle constitution... Moussa Timbiné sera-t-il à la hauteur des attentes ?**

**M.M :** Ce n'est pas forcément le Président de l'Assemblée nationale, mais l'ensemble. Si le Président est bon et que l'ensemble de l'Assemblée n'est pas bon, ça ne donnera rien. Il faut que ça soit l'ensemble qui soit conscient de sa responsabilité historique. Cependant, avant de parler de la réforme constitutionnelle, il faut relire l'accord de paix, puisque le dialogue national a demandé sa relecture. A Yéléma, notre opinion est que si on se réfère au Dialogue national, la prochaine étape doit être la relecture de l'accord de paix plutôt que la réforme constitutionnelle.

**Mali-Tribune : Vous avez été candidat au perchoir et vous avez obtenu 8 voix, concrètement qu'est-ce qui n'a marché pour vous ?**

**M.M :** D'abord, je ne suis que trois députés parmi les 120 et quelques députés de la majorité. Il faut donc dire je suis allé avec une très faible chance de gagner. D'ailleurs, moi je ne me suis pas présenté pour gagner. Je me suis présenté pour témoigner. On n'a parlé de problème de légitimité de l'Assemblée actuelle, pour moi une personnalité comme moi, reconnue dans le pays comme étant intègre et crédible aussi bien à l'intérieur comme à l'extérieur, si cette personnalité était à la tête de l'Assemblée, ça pouvait rejaillir sur l'Assemblée, c'est le pourquoi d'ailleurs de ma candidature. C'était pour l'honneur de l'Assemblée que je me suis porté candidat. Maintenant, s'il y a eu cinq députés qui ont voté pour moi tant mieux, mais je n'étais pas candidat pour gagner, il fallait être un fou pour penser qu'on pouvait gagner.

**Mali-Tribune : Bon nombre de citoyens pensaient que vous allez prendre la tête de la Commission Finance de l'Assemblée, mais ce n'est pas le cas... Pourquoi ?**

**M.M :** Mais ils se sont partagés les postes simplement. Nous, comme on n'est pas de la majorité et que ceux qui sont de la majorité, d'ailleurs souvent en accord avec l'opposition, ont préféré nous mettre de côté, et ils se sont partagés tous les postes. Nous leur laissons cette responsabilité de vouloir mécaniquement faire prévaloir leur nombre. Nous nous allons prioriser la qualité. Nous allons travailler à l'intérieur des commissions dans lesquelles nous nous sommes inscrits. Nous allons nous battre à l'Assemblée par rapport aux propositions des lois que nous allons amener. Nous allons nous battre aussi pour interpeller le gouvernement et nous allons le faire savoir aux Maliens. Nous, on va à l'Assemblée en étant intransigeants sur les intérêts du pays, qu'on soit un, trois ou cent, ça change rien du tout. On va se battre. Les Maliens le sauront.

**Mali-Tribune : Que pensez-vous du slogan « Un Malien, un masque » ?**

**M.M :** D'ailleurs tous les Maliens n'ont pas encore un masque. La situation du pays est très mal. Aucun Malien normalement constitué ne va vous dire que le Mali va bien aujourd'hui. Ceux qui disent que le Mali va bien sont de mauvaise foi. La manifestation de vendredi est l'illustration la plus parfaite que les Maliens ne supportent plus la situation actuelle. Maintenant, j'espère que ceux qui dirigent comprendront et essayeront de rectifier la barre. La situation du pays est mauvaise et elle est plus mauvaise qu'il y a quelques années.

**Mali-Tribune : Le vendredi 5 juin a eu lieu une gigantesque manifestation pour demander la démission du président de la République, puis une dénonciation de la mauvaise gouvernance... Etiez-vous**

**pour ou contre cette manifestation ?**

**M.M :** Moi je ne suis pas allé à la manifestation. Donc ma position est très claire. Nous n'avons d'ailleurs pas été invités par les organisateurs. Mais nous comprenons que les Maliens soient exaspérés. J'ai communiqué dessus en disant que le vendredi est l'illustration de l'exaspération parfaite des Maliens. Maintenant, ceux qui nous dirigent doivent le comprendre pour que demain ou après-demain, ils ne soient pas encore face à une revendication de démission.

**Mali-Tribune : Certaines personnes peuvent vous rétorquer en disant que nos politiciens ont failli et qu'ils ont laissé un vide que Dicko occupe ?**

**M.M :** Je suis entièrement d'accord avec vous. L'apparition des leaders religieux sur la scène politique est d'abord due à l'incapacité des hommes politiques. D'abord les hommes politiques sont allés chercher les leaders religieux dans leurs mosquées. Parmi ces hommes politiques, il y a l'actuel président de la République. Jamais un homme politique n'a autant été soutenu par les religieux qu'IBK. Dixièmement, c'est parce que les hommes politiques n'ont pas été à la hauteur des attentes que les Maliens se tournent vers d'autres types de leadership. Donc, la balle est dans le camp des hommes politiques et non dans le camp des leaders religieux. Si nous n'avons pas des hommes politiques honnêtes, compétents et véridiques, capables de répondre aux attentes des Maliens, nous aurons d'autres types de leaders pour occuper le vide.

■ Propos recueillis par Ousmane M. Traoré (Stagiaire)

Abonnez vous à votre journal numérique

# Malikilé

pour recevoir les dernières informations

## IBK refuse la dissolution de l'Assemblée Nationale



**M**es Maliens, à l'appel du Front pour la Sauvegarde de la Démocratie (FSD), du mouvement Espoir Mali Koura (EMK) et de la Coordination des Mouvements, Associations et Sympathisants de l'Imam Mahmoud Dicko (CMAS), sont sortis par dizaines de milliers, le vendredi 5 juin dernier, pour dénoncer à la Place de l'Indépendance, «la mauvaise gouvernance et l'insécurité», et aussi demander «la démission du Président de la République». Et depuis, la peur semble avoir changé de camp, vu la mobilisation des chancelleries occidentales, de l'ONU et de l'Union Africaine en vue d'une décrispation rapide de cette situation explosive !

La manifestation du 5 juin dernier n'a cependant pas été improvisée pour que le régime soit surpris de quoi que ce soit. On peut même dire qu'il n'y croyait pas tellement, certainement pour avoir fait foi, comme c'est toujours le cas avec IBK, aux mensonges et autres insinuations des thuriféraires et autres petits courtisans du palais qui se recrutent partout, lesquels lui auraient fait croire que « cette manifestation ne donnera rien du tout » ! Mais au finish, peu de mobilisations au Mali auraient affiché une telle réussite !

A présent, il s'agit de gérer les conséquences. Gérer les conséquences, c'est porter une oreille attentive aux préoccupations les plus légitimes du peuple (oui, c'est le peuple qui

était dans la rue vendredi) : « La reconstruction des forces armées et de sécurité, la préservation de l'intégrité territoriale du Mali, une gouvernance vertueuse garantissant la paix, la sécurité, la justice et la réconciliation nationale, la priorisation de l'éducation et de la santé, de l'accès aux services sociaux de base et aux infrastructures... pour la restauration de l'Etat de droit et la consolidation de la démocratie ».

### La communauté internationale à la manœuvre

Gérer les conséquences de la dégradation subite de la situation au Mali, c'est aussi faire des compromis. C'est ce qu'auront compris les acteurs internationaux et africains, notamment l'ONU, les diplomates accrédités au Mali, l'Union Africaine... qui se sont tout de suite mis à la tâche pour essayer de désamorcer la bombe ! Puisque deux points essentiels semblent être à la base de l'ire de la majorité des contestataires et de l'exacerbation de la situation, à savoir l'attitude insultante de la Cour Constitutionnelle à travers sa présidente, et la façon dont la nouvelle Assemblée Nationale et son président ont été installés, il aurait été ainsi demandé au Président IBK d'agir à ces deux niveaux dans un souci d'apaisement !

Et il s'agit là, faut-il ajouter, d'une petite marge

de tolérance que les manifestants dans leur très grande sagesse voudront bien accorder à IBK pour rectifier les nombreux tirs maladroits qu'il a commis. Ainsi pour ce faire, au cas où une telle option aboutissait, il devra consentir à dissoudre l'Assemblée Nationale et demander la Cour Constitutionnelle de démissionner ! Selon un confrère de la place, la solution pour ce qui concerne la Cour Constitutionnelle ne devrait pas poser de problème, la très controversée présidente de cette institution, Manassa Dagnoko et ses conseillers étant presque en fin mandat.

La défenestration de Manassa par la dissolution de la Cour Constitutionnelle sera-t-elle bien accueillie par l'opinion ? Certainement oui, cette dernière étant décriée de partout. Me Mountaga Tall lui enjoignait il y a quelques jours d'« arrêtez d'humilier le Mali ! ». Pour sa part, Dr Brahim Fomba, Constitutionnaliste, prenait la cour comme « institution discréditée, peu digne de la République, de l'Etat de droit et de la démocratie... ». En somme « une grosse tache noire sur le fronton de la démocratie malienne qu'il faudra, à l'expérience démocratique malienne, beaucoup d'eau de javelle pour se débarrasser de cette impureté ». A ce niveau, d'après certaines indiscretions, le Président IBK serait prêt à avaler la couleuvre en se débarrassant de Manassa, mais il refuserait jusqu'ici de céder pour ce qui concerne l'Assemblée Nationale ! S'il reste jusqu'ici le seul à savoir ses raisons, nombreux sont les observateurs qui voient derrière ce refus du Président IBK de dissoudre l'Assemblée une manière pour lui de préserver le « deal » passé entre lui, sa famille et Moussa Timbiné, repêché au second tour des législatives et propulsé président du parlement !

Ce qui, pour beaucoup, serait une grave erreur pour IBK qui aurait pu, d'un seul coup, satisfaire deux revendications majeures des contestataires, à savoir la mise à l'écart de Karim et de Moussa Timbiné, en dissolvant l'Assemblée Nationale... Pourquoi s'inscrit-il dans une telle logique ? Une seule certitude : C'est que ce refus, c'est aussi la preuve que le Président IBK était lui aussi dans un autre agenda. Il aura apparemment été pris de court par le subit vent de contestation qui assaille aujourd'hui son régime ! Que Dieu sauve le Mali !

■ Yama DIALLO

# UN GROUPE BANCAIRE PROCHE DE VOUS !

## Filiales



**BDU - BF**  
BURKINA FASO



**BDU - CI**  
CÔTE D'IVOIRE



**BDM FRANCE**  
FRANCE



**BDU**  
BANCO DA UNIÃO  
GUINÉE BISSAU

Siège social : Avenue Modibo Kéita / BP 94 Bamako Mali

Tél. : (+223) 20 22 20 50 / 20 22 53 36 - Fax. : (+223) 20 22 50 85/20 22 42 50

[www.bdm-sa.com](http://www.bdm-sa.com)

VOS AMBITIONS N'ONT PAS DE LIMITE



**BDM SA**



## Mariam Karim Diarra : “Le monde de la drogue est un monde à part”

La recrudescence de la consommation de la drogue au Mali interpelle de plus en plus de jeunes. Mariam Karim Diarra est une jeune étudiante en Génie informatique et Télécommunication. Elle vient de publier chez les Editions La Sahélienne Mali : « La drogue : Amadou et les autres ». Nous avons reçu cette jeune auteure au siège de sa maison d'édition. Elle nous explique ce qui l'a poussé à écrire ce livre ainsi que son combat contre la consommation de la drogue dans son pays.

**Le Pays : qu'est-ce qui vous a motivé à écrire sur la drogue ?**

**Mariam Karim Diarra :** j'ai écrit ce livre parce que j'ai remarqué que la consommation de la drogue est devenue monnaie courante au Mali. Beaucoup de jeunes se sont adonnés à la drogue. Je me suis dit qu'il serait bon de leur venir en aide. L'objectif même de ce livre, c'est

de sensibiliser la jeunesse en lui montrant les conséquences que la drogue peut lui causer.

**Qu'est-ce qui pousse les jeunes à la consommation de la drogue ?**

Dans ce livre, je parle d'un jeune garçon qui, à la base, était très intelligent et studieux. Un jeune garçon qui avait certainement un meilleur avenir. Mais à cause des mauvaises fréquentations, il finit par s'adonner à la drogue. Il y a évidemment d'autres problèmes qui poussent les jeunes à la consommation de la drogue, notamment le chômage.

**Vous avez également mis en place une association, « My life without drug » (Ma vie sans drogue). Pouvez-vous nous dire pourquoi cette association ?**

Cette association a été mise en place pour

aider les jeunes à ne pas consommer la drogue. Cela, à travers la mise en place de mesures préventives. On se dit qu'il serait mieux de passer dans les lycées, dans les universités pour expliquer aux jeunes les conséquences de la drogue. Pourquoi ne pas amener l'État à mettre en place un programme de dépistage de la drogue dans les lycées à l'occasion de chaque rentrée scolaire ? Cela peut être une mesure de prévention. Car en ayant en tête qu'à la rentrée des classes nous subissons un dépistage pour savoir si nous consommons ou pas la drogue, beaucoup pourront avoir la peur au ventre. Ce qui pourrait alors empêcher maints jeunes de tomber dans ce fléau.

**L'État ne fait-il rien pour sensibiliser ces jeunes ?**

Selon moi, non. On ne fait rien pour aider ces personnes. On les rejette au contraire. Or, ce ne sont pas des personnes qu'on doit rejeter. On doit plutôt les aider en les réintégrant dans la société. Ces jeunes ne sont pas dans le même monde que les autres. Le monde de la drogue est un monde à part.

■ Réalisée par Foussemi Togola

## Nomination historique aux Etats-Unis : Une haïtiano-américaine de 39 ans devient la 1<sup>ère</sup> femme Noire à siéger à la Cour Suprême de New Jersey

La Mairesse de Union Township, d'origine haïtienne, Michèle Delisfort, a salué avec beaucoup d'enthousiasme la nomination de Fabiana Pierre-Louis, comme première femme Noire d'origine haïtienne à siéger à la plus haute Cour de Justice de l'Etat de New Jersey, et la 3<sup>ème</sup> personnalité noire depuis la création de l'Etat de New Jersey.

A New Jersey, selon la loi, les juges de la Cour Suprême partent à la retraite à l'âge de 70 ans. Donc, à 39 ans, une longue carrière juridique s'annonce pour Me. Pierre-Louis. Sa nomination à cette haute sphère professionnelle devrait également constituer une source

d'intense satisfaction pour nous tous de la diaspora haïtienne, et un très bel exemple pour tout enfant d'immigrants haïtiens dont les parents n'ont pas traversé l'Atlantique sans raison valable et apparente.

**“Never could I imagine that I would be nominated to sit in the same exact seat that he once occupied,” Judge Pierre-Louis.**

Union-NJ, vendredi 5 juin 2020 ((rezonodwes.com))—Le gouverneur de New Jersey Phil Murphy a annoncé vendredi qu'il

allait nommer un ancien procureur américain pour devenir la première femme noire à siéger à la Cour Suprême du New Jersey, affirmant que la plus haute cour de l'Etat devrait refléter la « grande diversité » de l'Etat.

Fabiana Pierre-Louis, une avocate de 39 ans du South Jersey, mais qui a été élevée par des parents immigrants haïtiens à Irvington, ne serait seulement que la première femme noire et la troisième personnalité de race noire à siéger à la Cour Suprême et la première en dix ans.





## Ghana : tous les services financiers publics désormais centralisés sur une plateforme unique d'e-paiement

Les Ghanéens peuvent désormais payer leurs impôts, taxes et autres obligations financières en ligne directement sur la plateforme Ghana.GOV. A travers ce service inauguré ce 8 juin, le gouvernement poursuit la politique de numérisation des services publics en simplifiant la collecte des revenus.

Le 5 juin 2020, le ministre ghanéen de l'Information, Kojo Opong Nkrumah (photo), a annoncé l'entrée en service de la plateforme Ghana.GOV pour le 8 juin 2020. « Ghana.Gov fournira un point d'accès unique à tous les services des ministères, départements et agences du gouvernement et garantira que toute personne qui doit effectuer des

paiements uniques puisse le faire via le portail sans passer par plusieurs personnes », a-t-il expliqué.

Ce nouvel outil contribuera à la croissance des recettes publiques, à l'augmentation des économies de dépenses et à la lutte contre la corruption en réduisant l'interface humaine dans l'administration des services publics. Il sera



officiellement lancé par Mahamadu Bawumia, le vice-président de la République du Ghana. La nouvelle plateforme viendra s'ajouter à plusieurs initiatives déjà engagées par le gouvernement ghanéen dans le cadre de sa politique de numérisation des services publics. Parmi celles-ci figurent l'introduction d'opérations portuaires sans papier, le système intégré d'immigration électronique, l'approvisionnement électronique, le parlement électronique, l'e-justice, l'e-cabinet, le système d'interopérabilité des bases de données gouvernementales.

## Après la mort de Pierre Nkurunziza, une période d'incertitudes s'ouvre pour le Burundi

Après le décès de Pierre Nkurunziza le 8 juin dans un hôpital du centre du pays, officiellement d'un « arrêt cardiaque », les Burundais sont sous le choc et ne cachent pas leur inquiétude. Le gouvernement n'a encore rien dit sur les obsèques de Pierre Nkurunziza. Et la Constitution du Burundi n'a pas prévu le cas particulier du décès d'un président sortant après l'élection de son successeur.

Premier à tenter de s'engouffrer dans cette brèche, le Congrès national pour la liberté (CNL) d'Agathon Rwaso, l'adversaire malheureux du président élu, qui continue de dénoncer « un hold-up électoral ». Le principal parti burundais d'opposition souligne qu'il s'agit d'une « vacance de poste définitive ». Il appelle donc « au strict respect de la Constitution », à savoir un intérim assuré par le président de l'Assemblée nationale, Pascal Nyabenda, qui sera alors chargé d'une seule mission, selon le CNL : organiser « une nouvelle élection présidentielle dans un délai de un à trois mois ».

« Ridicule », réagit un haut cadre du parti au pouvoir, qui rappelle que Pierre Nkurunziza était pratiquement à la fin de son mandat et que la victoire d'Évariste Ndayishimiye vient d'être validée par la Cour constitutionnelle. « Le gouvernement doit contacter la Cour

constitutionnelle pour qu'elle constate la vacance de poste », selon cette source, expliquant que le comité de crise mis en place envisage d'avancer la date de la prestation de serment du général Évariste Ndayishimiye « pour éviter une longue transition et pour couper court aux éventuelles spéculations ». Cela pourrait aller vite. « On veut que le président élu conduise le deuil du peuple burundais », précise la même source.

### Immobilisme dangereux

Officiellement, la passation des pouvoirs est fixée au 20 août. « C'est une très longue période d'immobilisme qui pourrait être synonyme de tous les dangers », estime un proche du président élu, qui rappelle les nombreux défis auxquels le nouveau chef de l'État doit faire face rapidement.

Enfin, un analyste pointé, lui, le nouvel équilibre qui doit s'établir, après la disparition de Pierre Nkurunziza, entre les différents généraux membres de la « junte » qui contrôle le pays d'une main de fer. « Ndayishimiye a intérêt à accéder rapidement à la présidence pour couper l'herbe sous les pieds d'éventuels concurrents internes », estime cet analyste.



# Coupe d'Allemagne : Lewandowski libère le Bayern et l'envoie en finale

Bousculé en seconde période, le tenant du titre bavarois a écarté Francfort ce mercredi, en demi-finale de la Coupe d'Allemagne.



**B**ayern Munich-Bayer Leverkusen. Ce sera l'affiche - inédite - de la finale de la Coupe d'Allemagne, le 4 juillet prochain à Berlin. Les joueurs de Hans-Dieter Flick, leaders au classement de la Bundesliga, ont en effet eu raison de l'Eintracht Francfort ce mercredi (2-1), lors de la deuxième demi-finale, à l'Allianz Arena. Après l'ouverture du score d'Ivan Perisic (14e), Danny Da Costa a remis les visiteurs à hauteur (69e). Mais l'inévitable Robert Lewandowski a redonné l'avantage aux Bavarois (74e). Le but de la victoire et de la qualification. Mardi, le Bayer Leverkusen avait composé son billet pour le stade Olympique en venant à bout de Sarrebruck (victoire 3-0), club de quatrième division. C'était d'ailleurs la première fois qu'un club de ce niveau atteignait le dernier carré de la Coupe d'Allemagne. Tenant du titre, le Bayern visera un 20e sacre à Berlin.

Pour ce match à huis clos, protocole sanitaire anti-coronavirus oblige, les joueurs de l'Eintracht Francfort portaient un maillot avec l'inscription «#blacklivesmatter» (les vies noires comptent). «Notre équipe et tout l'Eintracht Francfort sommes unis contre toute forme de racisme et nous voulons le montrer publiquement aujourd'hui», a expliqué le directeur du club Fredi Bobic avant le coup d'envoi. L'équipe du Bayern, comme elle l'avait fait en championnat samedi, s'est pour sa part échauffée avec des T-shirts portant le même

slogan, surligné du mot d'ordre : «Carton rouge au racisme». Plusieurs clubs et joueurs ont déjà manifesté leur solidarité en championnat, notamment en posant un genou à terre avant les coups d'envoi, en hommage à George Floyd, le père de famille afro-américain tué par un policier fin mai à Minneapolis, aux Etats-Unis.

## Le Bayern moins dominateur qu'à l'habitude

Souvent dominateur, le Bayern est rarement aussi intouchable que depuis la reprise de la Bundesliga en mai. Quasiment champion d'Allemagne, il vient de remporter cinq matches de championnat sur cinq en surclassant ses adversaires. Il reste au total sur 21 matches sans défaite, dont 19 victoires. Francfort, actuel 11e du championnat, avait pourtant laissé récemment quelques mauvais souvenirs aux Bavarois: en 2018, c'est l'Eintracht qui les avait privés d'un doublé coupe-championnat, en s'imposant 3-1 en finale. Et cette saison en novembre, c'est au lendemain d'une déculottée 5-1 à Francfort que la direction du Bayern a décidé de limoger l'entraîneur Niko Kovac, pour le remplacer par Hansi Flick. Mais le «Rekordmeister» est très bien entré dans cette demi-finale, avec quasiment l'équipe type de ce printemps, dont le duo français Benjamin Pavard-Kingsley Coman sur

le flanc droit. Leur compatriote Lucas Hernandez, remplaçant en championnat, est entré à l'heure de jeu en position d'arrière gauche.

## 45 buts pour Lewandowski

Beaucoup plus en jambes qu'en championnat, Francfort a offert une courageuse résistance, et le score n'était que de 1-0 à la pause, grâce à une belle tête plongeante d'Ivan Perisic servi en profondeur par Thomas Müller (1-0, 14e). Mais Robert Lewandowski (8e) et Kingsley Coman (25e) avaient manqué deux buts tout faits: le Polonais a laissé filer le ballon entre ses jambes sur un centre, à deux mètres de la ligne but, et le Français, seul aux six mètres face au but vide, n'a pas cadré.

En deuxième période, le Bayern a peu à peu perdu son emprise sur le match, et n'a pas vu le coup venir: le Japonais Daichi Kamada a mystifié trois défenseurs munichois pour servir Dany da Costa, qui a devancé Hernandez pour marquer un joli but d'un puissant ballon brossé du gauche (1-1, 69e). Il a fallu un réveil du buteur maison Robert Lewandowski (son 45e but cette saison toutes compétitions confondues avec le Bayern), pour que les tenants du titre reprennent l'avantage (2-1, 75e), grâce à l'arbitrage vidéo qui a validé le but que l'arbitre avait refusé pour hors-jeu.



## **Bélier (21 mars - 19 avril)**

Une personne voudra vous mettre des bâtons dans les roues. Cela créera des situations complexes dans votre activité. Mais cela ne durera pas longtemps puisque vous saurez montrer les crocs et prouver que vous êtes quelqu'un avec qui on devra compter.

Uranus, cette fois-ci aura bonne presse dans votre maison II. Sa présence en Taureau vous amènera à mixer audace et sécurité. Ses bons effets vous porteront chance pour échelonner les échéances, le temps de vous remettre à flot, ce qui ne tardera pas.



## **Taureau (20 avril - 19 mai)**

Les échanges avec vos collègues apportent des ennuis. Il règne une atmosphère de rivalité. Un poste ambitionné peut révéler les intentions d'un collègue ! Du changement dans votre service sème la pagaille tout en vous donnant une opportunité d'évolution !

Il y a peu de frais et vous décidez de faire des économies. Des résolutions sont prises. Vous différez vos achats. La sagesse vous accompagne dans cette journée. Pour l'instant, vous gardez confiance en l'avenir. Les revenus stables vous rassurent.



## **Gémeaux (20 mai - 21 juin)**

Grâce au bon positionnement planétaire de Neptune dans votre signe, vous serez face à une occasion unique de vous mettre en avant, et d'augmenter de manière significative vos responsabilités. Vous disposerez d'un énorme potentiel pour y parvenir.

Pour agrémenter la décoration intérieure de votre habitation, vous ne ferez pas les choses à moitié. En effet, ami Gémeaux, vous pourrez vous rendre chez un antiquaire. Vous aurez du goût et un portefeuille bien garni... Que demande le peuple !



## **Cancer (21 juin - 21 juillet)**

Redéfinir vos objectifs professionnels peut vous aider à retrouver la motivation qui vous manque. Pourquoi ne pas repenser aux projets que vous aviez fuis un temps, ou envisager une possible reconversion ? Le choix est large. Jetez-vous à l'eau !

On dirait qu'autour de vous tout est propice à la dépense, pile-poil au moment où vous êtes obligé de faire attention à l'argent qui sort de votre porte-monnaie. Pour éviter les tentations, et bien malgré vous, vous décidez de ne pas faire de shopping.



## **Lion (22 juillet - 23 août)**

Entreprenant et super positif dans votre secteur X, Uranus vous donnera des ailes et maximisera vos chances de réussite, avec en prime, une popularité au top ! Vous foncerez, bien décidé à vous impliquer dans ce que vous ferez pour vous faire apprécier.

Mercure sera votre coach en matière financière. Il favorisera vos rentrées d'argent, mais pas seulement. Il vous indiquera aussi de façon intuitive des astuces de gestion pour optimiser votre budget et des plans peu coûteux sur certains de vos achats.



## **Vierge (23 août - 23 septembre)**

Un collègue peut vous demander de le remplacer. Votre chance professionnelle commence par un inattendu. La journée favorise une masse d'activités en tout genre. Heureusement, votre énergie est extraordinaire. Vous êtes capable d'abattre beaucoup de travail !

Essayez de refaire une trésorerie. La prudence continue à s'imposer. Vous avez les pieds sur terre. Exceptés des coups de coeur, vous limitez vos dépenses. Elles concernent la décoration et votre mise en beauté. Après tout, vous désirez vous faire plaisir !



## **Balance (23 septembre - 22 octobre)**

Si, dans votre travail, vous êtes en litige, vos adversaires, le mot n'est pas trop fort, pourront chercher à vous mettre en défaut. Ami Balance, un conseil : ce ne sera pas le moment de bâcler vos tâches ! Sinon, vous subirez l'effet boomerang...

À cause de finances moins florissantes que prévu, vous perdrez de votre superbe... Vous subirez la fameuse théorie des dominos ! Moins d'argent, plus de tensions... Tensions dans le couple, tensions au travail, tensions avec tout le monde ! La totale...



## **Scorpion (23 octobre - 22 novembre)**

Si vous avez joué au bluff avec l'un de vos collègues de bureau, la situation risque de se retourner contre vous. Assumez sans vous voiler la face. Posez cartes sur table en ayant une bonne discussion. On ne peut pas vous en tenir rigueur.

Les astres vous demandent d'être prévoyant avec les dépenses. Vous ne pouvez pas vous permettre de jeter votre argent par les fenêtres. Aujourd'hui, cher natif, vous devez compter votre argent avant de le dépenser, a contrario, toujours les problèmes.



## **Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)**

Il y aura une certaine pression, d'autant plus que les contretemps s'accumuleront, mais vous ferez preuve d'inventivité et d'une grande capacité à retomber sur vos pattes. Ce dont vous devrez vous méfier sera de l'attitude peu conciliante de certains.

Les aspects planétaires vous aideront à mettre en avant votre sens de la débrouillardise pour stabiliser vos finances. Une fois vos besoins ciblés, vous mettrez le holà sur des dépenses inutiles, sans pour autant vous interdire une petite folie.



## **Capricorne (21 décembre - 20 janvier)**

Gagner plus vous attire. Vos compétences sont peu exploitées et cela vous irrite ! Vous multipliez les démarches pour avoir un meilleur salaire. Faites-les en vérifiant les détails. Un piège pourrait se cacher dans une proposition de travail.

Il est essentiel de garder des économies. Les frais sont importants. Vous devez faire attention aux dépenses inutiles. Un coup de coeur reste possible pour des articles de voyage. Comparez tout de même les tarifs ! Ne craquez pas sur le plus cher.



## **Verseau (20 janvier - 19 février)**

Vous aurez un nouveau cahier des charges à respecter avec un rôle mieux défini qu'à l'accoutumée à jouer... Ami Verseau, profitez-en pour vous spécialiser. Ami Verseau, votre réussite actuelle parle en votre faveur. C'est le moment où jamais...

Dans le sillage de vos finances, de nouvelles pistes se dessineront. Jupiter vous tirera l'oreille si votre budget s'éparpille aux quatre vents. De son côté, Saturne vous réclamera encore plus d'économies. Elles permettront de dénouer certaines situations.



## **Poisson (19 février - 21 mars)**

Vous brillez par vos bonnes idées, on apprécie votre savoir-faire et vos compétences, malgré cela, vous n'êtes pas suffisamment satisfait, des doutes sont toujours présents. Heureusement, parmi vos collègues vous trouvez du soutien, c'est réconfortant.

Vous comptez sur un remboursement pour renflouer vos finances et rééquilibrer la balance. Ce n'est pas dit que cette somme arrive sur votre compte aujourd'hui, par contre une nouvelle vous donne bon espoir. Ouf ! Vous voilà soulagé.

# Promo Box Wifi 4G



Proche de vous



Jusqu'à 32 appareils  
connectés en simultané

15 Go  
offerts

-50%  
sur les frais de  
la Box



**Malikilé**  
pour recevoir les dernières informations

Jusqu'au 31/12/2018  
De l'Internet illimité pour recevoir les dernières informations de 9 500 FCFA/mois  
avec des forfaits allant jusqu'à 100 Go\*

Rendez-vous dans nos agences.

service client : 6700  
www.malitel.ml  
www.facebook.com/malitel.official

SPIRIT